

**COMPAGNIE INDUSTRIELLE  
ET  
FINANCIERE D'ENTREPRISES**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital de 6 000 000 Euros  
RCS PARIS B 855 800 413 000 53  
Code APE 6 420 Z  
Siège Social : 59, rue La Boétie - 75008 PARIS  
[www.infe.fr](http://www.infe.fr)

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

**DU 13 JUIN 2008**

# CIFE

Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital de 6 000 000 €uros

Siège social : 59, Rue La Boétie – 75008 PARIS

RCS PARIS B 855 800 413 000 53 – Code APE : 6420 Z

## SOMMAIRE

### N° Page

- 2 ➤ Renseignements concernant la Société
- 3 ➤ Evolution du Capital au cours des cinq derniers exercices
- 4 ➤ Exposé sommaire
- 5 ➤ Chiffres clés consolidés
- 6 ➤ Organigramme du Groupe
  
- 7 ➤ Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- 14 ➤ Liste des mandats des Administrateurs
- 15 ➤ Descriptif du programme de rachat d'actions
- 17 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur le projet de réduction de capital après rachat d'actions
  
- 18 ➤ Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne
- 21 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président
  
- 22 ➤ Comptes consolidés 2007 du Groupe CIFE
- 26 ➤ Annexe aux comptes consolidés
- 37 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
  
- 38 ➤ Comptes sociaux 2007 de SA CIFE
- 40 ➤ Annexe aux comptes sociaux
- 45 ➤ Tableau des filiales et participations
- 46 ➤ Résultats des cinq derniers exercices
- 47 ➤ Inventaire des valeurs mobilières
- 48 ➤ Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- 50 ➤ Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
  
- 53 ➤ Texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE**

**IDENTITE**

**Dénomination sociale :**  
Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises  
CIFE

**Date de création de la société :** 1920

**Nationalité :** Française

**Forme Juridique :** Société Anonyme à Conseil  
d'Administration

**Siège Social :** 59, Rue La Boétie 75008 PARIS

**Site Internet :** www.infe.fr

**Registre du Commerce et des Sociétés :**  
855 800 413 – RCS PARIS

**Code APE :** 6420 Z

**Durée :** La Société prendrait fin le 28 Avril 2019, sauf  
dissolution anticipée ou prorogation

**Activité :** Holding Financière

**Exercice social :** du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre

**Capital et caractéristiques** (au 31 Décembre 2007) :  
Le capital est de 6 000 000 €. Il est divisé en 300 000  
actions d'une valeur nominale de 20 € chacune, toutes  
entièrement libérées et portant jouissance courante.  
Aucune clause statutaire ne restreint leur libre cession.  
Elles peuvent être nominatives ou au porteur au choix  
de l'actionnaire.  
Il n'existe pas de plan d'options de souscription ou  
d'achat d'actions ni de plan d'attributions d'actions  
gratuites.

**TITRE**

Place de cotation : Euronext Paris  
Marché : Compartiment C

ISIN : FR 00000 66 219  
Bloomberg : CFE FP  
Reuters : IFDE.NT  
Datastream : F : INDE  
Mnemo : INFE  
Secteur : construction  
Classification ICB : 2357  
Eligible PEA/SRD : Oui/Non

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Président du Conseil d'Administration :**  
Daniel TARDY

**Membres du Conseil d'Administration :**  
Philippe GIFFARD  
Bernard THERET  
Olivier TARDY  
Jean BRUDER  
SAS ALFRED DE MUSSET : représentant permanent  
Nicole DURIEUX

Sébastien GARNIER, Secrétaire du Conseil  
d'Administration

**DIRECTION**

Daniel TARDY, Président Directeur Général  
Bernard THERET, Directeur Général Délégué  
Sébastien GARNIER, Secrétaire Général

**CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES**

**Commissaires aux Comptes titulaires :**  
KPMG SA  
7, Boulevard Albert Einstein – B.P. 41125  
44311 NANTES CEDEX 3  
Nomination : AG du 8 Juin 2007

RSM SECOVEC  
L'Arpège – 213, Route de Rennes – B.P. 60277  
44702 ORVAULT CEDEX  
Nomination : AG du 8 Juin 2007

**Commissaires aux Comptes suppléants :**  
Luc DUPAS  
7, Boulevard Albert Einstein – B.P. 41125  
44311 NANTES CEDEX 3  
Nomination : AG du 8 Juin 2007

Jean-Michel PICAUD  
L'Arpège – 213, Route de Rennes – B.P. 60277  
44702 ORVAULT CEDEX  
Nomination : AG du 8 Juin 2007

**CIFE**  
Comptes Annuels 2007

**EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre d'actions composant le capital en début d'exercice	353 700	353 700	330 000	330 000	330 000
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice : - par division du nominal du titre par deux - par augmentation de capital - par levée d'options de souscription d'actions					
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice : - par réduction de capital social	-	23 700	-	-	30 000
Nombre d'actions composant le capital en fin d'exercice	353 700	330 000	330 000	330 000	300 000
<b>CAPITAL SOCIAL EN EUROS</b>	<b>7 074 000</b>	<b>6 600 000</b>	<b>6 600 000</b>	<b>6 600 000</b>	<b>6 000 000</b>

**REPARTITION DU CAPITAL**

	31/12/2007		31/12/2006	
	% du capital	% droit de vote	% du capital	% droit de vote
SAS Alfred de Musset	50,75	51,19	46,14	46,64
M. Daniel TARDY	4,88	4,92	4,44	4,48
Hiorts Finance			7,97	8,06
M. Gérard TARDY	9,84	9,93	9,54	9,64
Autodétention	0,86		1,08	
Salariés Groupe CIFE	4,47	4,50	4,10	4,14
Public	29,20	29,46	26,73	27,04
<b>TOTAL</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Il n'existe pas de titres comportant des prérogatives particulières.

**AUTO DETENTION**

	2006	2007
<b>Auto détention</b>		
% de capital autodétenteur		
- du 1 <sup>er</sup> Janvier	0,76 %	1,08 %
- au 31 Décembre 2007	1,08 %	0,86 %
Nbre titres en portefeuille	3 571	2 571
Valeur Bilan du portefeuille	350 K€	566 K€
Valeur boursière 31/12/2007	621 K€	629 K€

**PACTE D'ACTIONNAIRES**

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 20 Décembre 2004 entre les actionnaires de la SAS Alfred de Musset dans le cadre de l'article 885-1.bis du Code Général des Impôts.

**DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL**

Tout actionnaire est tenu d'en informer immédiatement la société par lettre recommandée avec avis de réception, cette obligation s'appliquant à chaque franchissement des seuils suivants, conformément à l'article L 233-7 à L 233-14 du Code de Commerce : 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 1/3 %, 50 %, 2/3 %, 90 %, 95% du capital ou des droits de vote. Elle informe également l'AMF dans les cinq jours du franchissement de seuil (formulaire disponible sur le site de l'AMF).

**PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

L'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 8 Juin 2007 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la société dans les conditions et limites définies par les articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce afin de :

- attribuer des options prévues à l'article L.225-179 du Code de Commerce ou encore d'opérations d'actionariat salarié,
- conserver ces actions, les céder ou les transférer, les remettre à titre d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- de leur annulation.

La **SA CIFE** a acquis en 2007, dans le cadre de ce programme, 29 000 de ses propres actions puis a annulé 30 000 titres via la réduction de son capital social.

Une nouvelle autorisation, conforme aux dispositions du règlement européen du 22 Décembre 2003 concernant les programmes de rachat et la stabilisation d'instruments financiers, sera sollicitée à l'assemblée générale annuelle.

La loi n° 2005-842 du 26 Juillet 2005, pour la confiance et la modernisation de l'économie a supprimé le visa de la note d'information sur les programmes de rachat d'actions. L'information du public se fait par un document devant être publié avant la mise en œuvre de tout programme de rachats d'actions.

# COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE D'ENTREPRISES CIFE

SA à Conseil d'Administration au capital social de 6 000 000 €  
59, rue de la Boétie  
75 008 PARIS

R.C. PARIS B 855 800 413 – APE 6420 Z  
Code ISIN : FR0000066219 - Eurolist C  
www.infe.fr

## Résultats Annuels 2007

Le Conseil d'administration réuni le **15 avril 2008**, a arrêté les comptes sociaux, ainsi que les comptes consolidés établis selon les normes comptables internationales IFRS, de l'exercice **2007**.

Comptes Consolidés (En K€)	2007	2006	Var.
Chiffres d'affaires	179 368	152 325	+17.7%
Résultat Opérationnel	16 123	13 840	+16.5%
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>11 988</b>	<b>11 018</b>	<b>+ 8,8 %</b>
<b>Part du Groupe</b>	<b>10 810</b>	<b>9 709</b>	<b>+ 11,3 %</b>
Intérêts Minoritaires	1 178	1 309	-10,0 %

### Activités et résultats

Le Groupe CIFE a poursuivi en 2007 son développement sur un marché français très dynamique. **Le chiffre d'affaires consolidé** progresse de **17 %**, passant de 152 M€ en 2006 à plus de **179 M€** en 2007.

Les deux métiers du Groupe contribuent à cette croissance soutenue. L'activité **BTP** progresse de **18 %** pour s'établir à plus de **160 M€** contre 135 M€ en 2006 et l'activité de **promotion immobilière** de **13 %** avec un volume de **19 M€** contre 16,7 M€.

Le **résultat opérationnel** affiche une marge brute de **8,98 %**, marge stable par rapport à l'exercice précédent et un volume en augmentation de plus de **16 %** à **16,1 M€** contre 13,8 M€ en 2006.

En phase avec la croissance de l'activité, le **résultat net consolidé (part du Groupe)** a progressé de **11,3 %** passant de 9,7 M€ en 2006 à **10,8 M€** en 2007.

Comme en 2006, l'ensemble des filiales opérationnelles a contribué positivement au résultat net consolidé. Profitant du dynamisme du marché, l'activité BTP a dégagé pour **9,9 M€** de résultat net (part du Groupe) contre 6,6 M€ en 2006. En revanche dans une conjoncture plus tendue notamment sur le deuxième semestre de l'exercice, l'activité immobilière a dégagé un résultat en retrait à **0,8 M€** contre 3,1 M€ en 2006. Ce dernier intégrait **1,6 M€** de résultat lié à la cession non récurrente de stock immobilier en France et aux Etats-Unis.

Le **résultat net par action** (résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions en circulation diminué des actions propres) s'élève à **36,34 euros** contre 29,74 euros en 2006.

Avec un flux annuel de **9,1 M€**, la **trésorerie nette totale** intégrant les placements à court et moyen terme est en augmentation de **22 %** à **50,9 M€**.

La structure financière du Groupe demeure solide, avec un montant de fonds propres (incluant les intérêts minoritaires) à **58,2 M€**, en progression de **1,8 M€**. Cette variation intègre une diminution de **6,3 M€** liée aux opérations d'acquisition des titres en auto contrôle et de réduction du capital social.

La **Société Mère SA CIFE** a dégagé un bénéfice net en 2007 de **8,4 M€** contre 3,6 M€ en 2006. Cette forte augmentation provient principalement de l'augmentation du volume des dividendes reçus des filiales qui s'élève à **7,6 M€** contre 3,3 M€ en 2006.

Il sera proposé à l'**Assemblée Générale** des Actionnaires, qui se réunira le **vendredi 13 juin 2008**, la distribution d'un dividende de **4,20 €** par action. Il sera également proposé l'augmentation du capital social pour le porter de **6 M€** à **24 M€** par incorporation de réserves à concurrence de **18 M€**. Cette augmentation serait réalisée par la création de 900 000 actions nouvelles d'un montant nominal de 20 Euros, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 3 actions nouvelles pour 1 action ancienne.

### Perspectives 2008

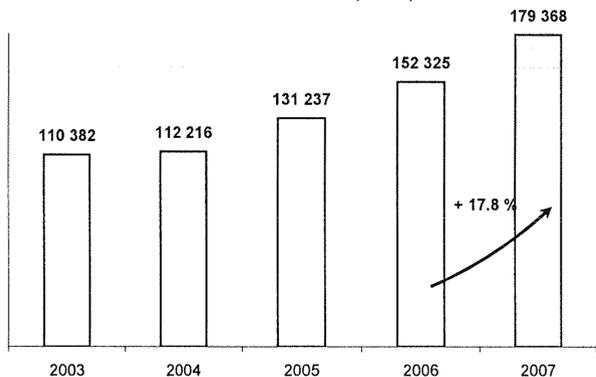
Le carnet de commandes et la structure du Groupe laissent espérer une activité satisfaisante en 2008. Le carnet de commandes travaux de l'ensemble du Groupe au 1<sup>er</sup> avril 2008 représente de l'ordre d'une année d'activité.

### A propos du Groupe CIFE

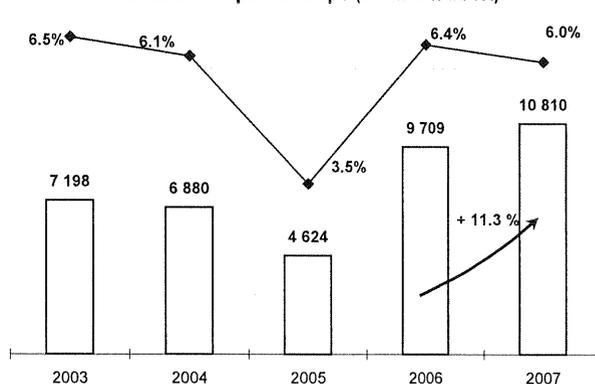
Les **cœurs de métier** du Groupe **CIFE** sont la construction (**Bâtiment-Travaux Publics**) et la **promotion immobilière**. Avec plus de **600 collaborateurs**, le Groupe est présent principalement en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Données établies aux normes IFRS à compter de 2004

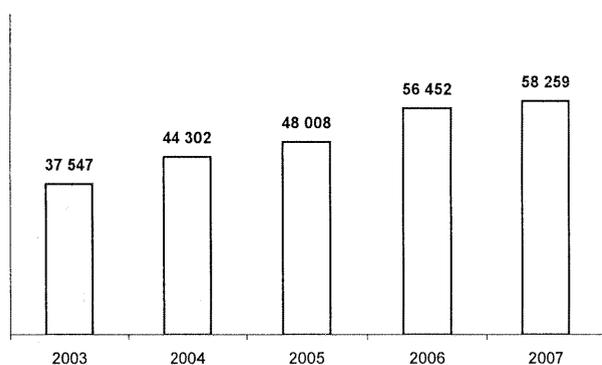
Chiffre d'affaires (En KE)



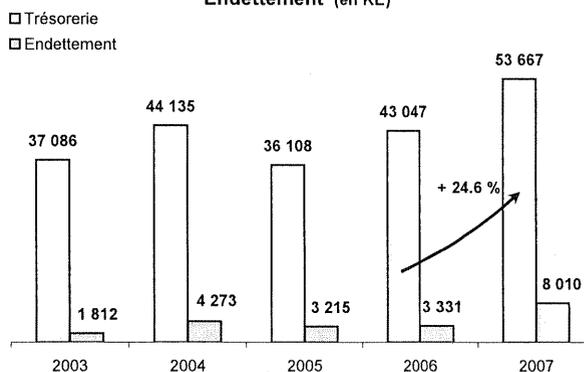
Résultat net part Groupe (en KE et % du CA)



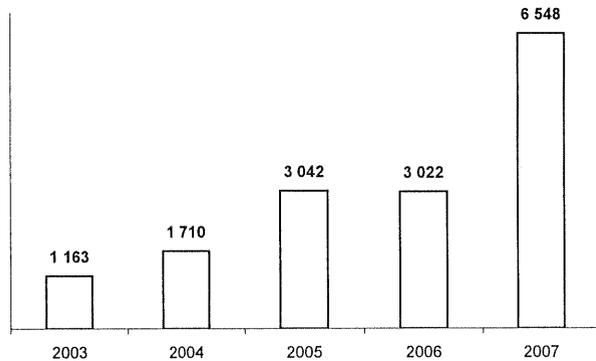
Capitaux Propres (yc Intérêts Minoritaires) (en KE)



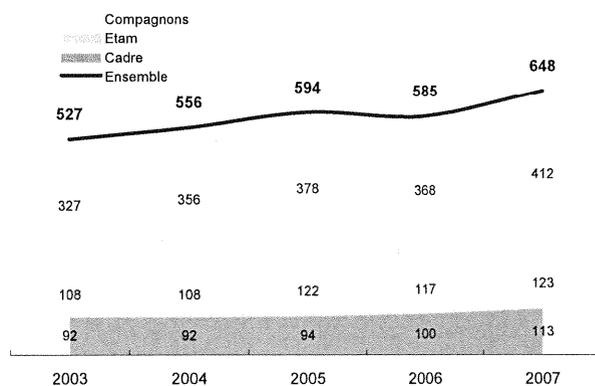
Trésorerie et actifs de gestion de trésorerie  
Endettement (en KE)



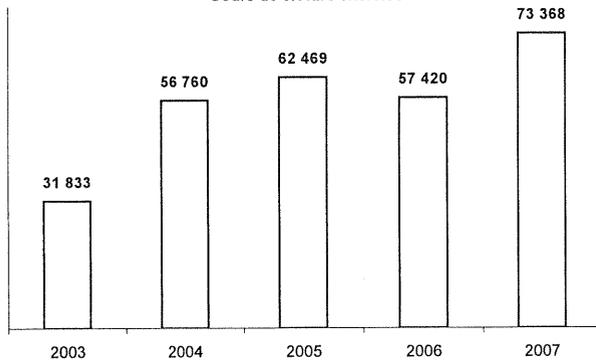
Investissements (en KE)



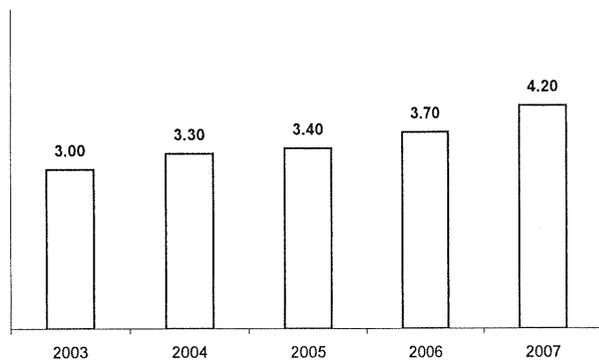
Evolution des Effectifs



Capitalisation Boursière (en KE)  
Cours de clôture exercice



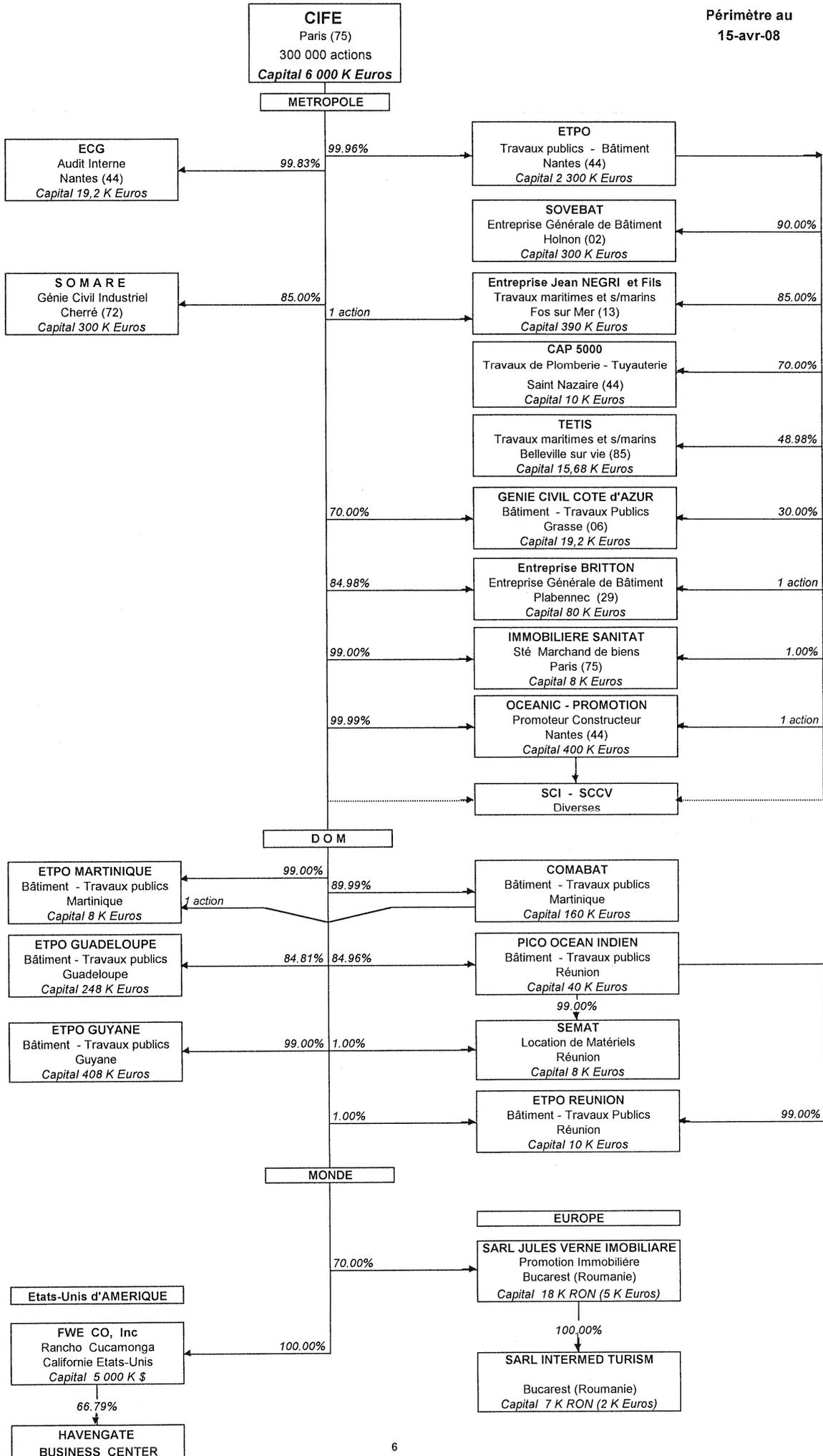
Dividende versé au titre de l'exercice (En Euro)



2007 : sous réserve de l'approbation de l'AG du 13 juin 2008

ORGANIGRAMME DU GROUPE

Périmètre au  
15-avr-08



## Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte pour vous rendre compte de l'activité de votre compagnie au cours de l'année 2007, soumettre à votre approbation les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 2007, examiner les autres questions portées à l'ordre du jour, et vous prononcer enfin sur les résolutions qui vous seront soumises en conclusion de notre exposé et de ceux de vos commissaires aux comptes.

Conformément aux diverses recommandations, nous nous sommes efforcés de simplifier autant que possible les informations données dans les annexes relatives aux comptes de la société mère et aux comptes consolidés du groupe en privilégiant celles qui présentaient une importance significative.

---

### 1 – Environnement économique et conjoncturel

En France, le secteur de la construction a atteint en 2007 une année record avec un rythme de croissance très élevé alors que le PIB augmentait de 1,9% (contre 4% dans le monde). L'activité Travaux Publics a augmenté de plus de 7% en volume.

Le secteur de la construction demeure un secteur essentiel pour l'économie française et fortement créateur d'emplois.

La croissance du secteur pourrait se poursuivre en 2008 sans doute à un rythme un peu plus faible, soutenu toutefois par la construction des bâtiments non résidentiels neufs ainsi que par le vaste chantier de rénovation des logements. Quant à elle, l'activité de Travaux Publics pourrait être impactée d'une diminution des investissements des collectivités locales.

### 2 – Comptes du Groupe

#### 2.1 Faits significatifs de la période

##### Variation de périmètre

La CIFE a conforté ses participations dans deux de ses filiales en faisant l'acquisition de 15 % du capital de la SAS BRITTON et 25 % du capital de sa filiale américaine FWE qu'elle détient désormais à 100 %.

Quatre nouveaux programmes immobiliers représentant un volume d'affaires global prévisionnel d'environ 21 M€ sur plusieurs exercices, ont été intégrés au périmètre du Groupe de l'exercice 2007.

##### Programme de Rachat d'actions

Le Conseil d'administration a mis en application le programme de rachat d'actions autorisé par la précédente Assemblée générale. La CIFE a racheté un bloc de 29 000 titres pour un volume de 6 380 K€ et procédé à la réduction de son capital social de 600 K€ par annulation de 30 000 titres.

#### 2.2 Comptes consolidés

##### Chiffre d'affaires

L'activité du Groupe générée par la CIFE et ses filiales est demeurée centrée sur ses métiers de base :

- Bâtiment – Travaux publics
- Promotion immobilière

Le Groupe CIFE a poursuivi en 2007 son développement sur un marché français très dynamique. Le chiffre d'affaires consolidé progresse de 17 %, passant de 152 M€ en 2006 à plus de 179 M€ en 2007.

Il est utile de préciser que le chiffre d'affaires de l'exercice précédent intégrait la cession de la réserve foncière pour 5,6 M€ aux Etats-Unis et 3,2 M€ de stock immobilier en France. Retraité de ces éléments non récurrents, le chiffre d'affaires affiche une progression de plus de 25 % sur l'année.

Les deux métiers du Groupe contribuent à cette croissance soutenue. L'activité BTP progresse de 18 % pour s'établir à plus de 160 M€ contre 135 M€ en 2006 et l'activité de promotion immobilière de 13 % avec un volume de 19 M€ contre 16,7 M€. Sur cette dernière activité à caractère plus cyclique, un certain nombre de programmes immobiliers débutés sur les exercices précédents arrivent ou sont arrivés en fin d'exploitation sur 2007. Les nouveaux programmes ont généré un volume de 3,4 M€ d'activité sur l'exercice et la promotion immobilière en Roumanie a contribué à hauteur de 8 M€ avec une bonne commercialisation du programme STELLA à Bucarest.

Sur un plan géographique, le Groupe a réalisé 70 % de son activité en France métropolitaine, 25 % dans les DOM et 5 % à l'Etranger (Etats-Unis et Roumanie) contre respectivement 72 %, 24 % et 4 % en 2006.

## Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel affiche une marge brute de **8,98 %**, marge stable par rapport à l'exercice précédent et un volume en augmentation de plus de 16 % à **16,1 M€** contre **13,8 M€** en 2006.

Les cessions d'immobilisations corporelles (machines et équipements) ont dégagé un résultat brut de **687 K€** contre **232 K€** l'année précédente.

## Résultat net

En phase avec la croissance de l'activité, le résultat net consolidé (part du Groupe) a progressé de 11,3 % passant de **9,7 M€** en 2006 à **10,8 M€** en 2007.

Comme en 2006, l'ensemble des filiales opérationnelles a contribué positivement au résultat net consolidé. Profitant du dynamisme du marché, l'**activité BTP** a dégagé pour **9,9 M€** de résultat net (part du Groupe) contre **6,6 M€** en 2006. En revanche dans une conjoncture plus tendue notamment sur le deuxième semestre de l'exercice, l'**activité immobilière** a dégagé un résultat en retrait à **0,8 M€** contre **3,1 M€** en 2006. Ce dernier intégrait **1,6 M€** de résultat lié à la cession non récurrente de stock immobilier en France et aux Etats-Unis.

Le coût de l'endettement financier net est en légère diminution avec un solde positif de **1,2 M€**. L'augmentation en volume de nos produits financiers sur placements de trésorerie a partiellement compensé l'augmentation de nos charges financières sur endettement.

Les autres produits et charges financiers présentent un solde négatif de **600 K€** lié principalement au résultat d'écart de change entre l'euro et les monnaies de nos filiales étrangères roumaines et américaines.

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à **4,8 M€**, en augmentation de 1,0 M€ par rapport au 31 décembre 2006, et représente un taux effectif de **28,9 %** contre 25,6 % en 2006.

Le ROE (return on equity) correspondant au résultat net part du Groupe de l'exercice N rapporté aux capitaux propres part du Groupe au 31/12/N-1 s'affiche à 20,1 % en 2007 contre 21,2 % en 2006.

Le résultat net par action (résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions en circulation diminué des actions propres) s'élève à **36,34 euros** contre **29,74 euros** en 2006.

## Structure Financière

Les **investissements** financés pour 70 % sur fonds propres et 30 % par emprunts bancaires sont en nette progression et se sont élevés en 2007 à **6,5 M€** contre **3,0 M€** en 2006 selon la répartition suivante :

- Investissements incorporels	<b>77 K€</b> contre	<b>32 K€</b>
- Immobilisations corporelles, machines et équipements	<b>6 184 K€</b> contre	<b>2 976 K€</b>
- Immobilisations financières	<b>287 K€</b> contre	<b>14 K€</b>

Les investissements corporels correspondent pour l'essentiel au renouvellement récurrent du matériel d'exploitation et tiennent compte pour **2,2 M€** d'investissements immobiliers d'exploitation.

Dans le cadre du principe de prudence et pour éviter tout impact de fluctuation immobilière sur ses comptes et capitaux propres, le Groupe présente ses **immeubles de placement** au bilan pour leur valeur nette comptable historique soit **3,1 M€** contre **3,6 M€** au 31 Décembre 2006. La juste valeur estimée sur ces mêmes biens s'élève à **7,3 M€** au 31 décembre 2007 contre **6,9 M€** au 31 Décembre 2006.

La **provision** non courante correspondant à la dette actualisée des indemnités de fin de carrières et médailles du travail est de **731 K€** contre **750 K€** en 2006.

Les provisions courantes sont en diminution nette de **576 K€**. Cette variation est liée à des contentieux ou litiges levés en cours d'exercice. Les provisions courantes s'élèvent à fin décembre à **2,4 M€** contre **2,9 M€**.

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) représentant en fin d'exercice un solde de 33 844 heures acquises et valorisées à environ 500 K€ brut soit 333 K€ net d'impôts n'a pu être provisionné en raison de l'interdiction légale de provisionnement de ces dépenses pourtant hautement probables (Stratégie de Lisbonne oblige).

Les **dettes financières**, d'un montant total de **8,0 M€** sont en augmentation de **4,7 M€** dont **2,3 M€** liés au financement des opérations immobilières en Roumanie. L'endettement est composé pour 91,1 % d'emprunts et de concours bancaires courants contractés vis-à-vis d'établissements bancaires et pour 7,5 % de dettes financières liées aux contrats de location financement. Le solde est constitué principalement de dépôts de garanties reçus dans le cadre d'activité de location immobilière.

La part d'endettement à taux variable représente un volume de **2,9 M€**.

La part à moins d'un an de l'endettement représente 74,8 % de l'endettement total.

Le ratio d'endettement ressort à 13,6 % contre 5,9 % en 2006. Enfin les dettes financières vis-à-vis d'établissements bancaires représentent 13,6 % du montant consolidé du cash disponible.

Le **cash flow** consolidé (résultat net retraité des dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises) s'élève en 2007 à **14,0 M€** contre **12,6 M€** en 2006.

Avec un flux annuel de **9,1 M€**, la **trésorerie nette totale** intégrant les placements à court et moyen terme est en augmentation de 22 % à **50,9 M€**. L'évolution de notre trésorerie est liée à l'amélioration de notre besoin en fonds de roulement, à la sortie de trésorerie pour **7,8 M€** liée au rachat d'actions **CIFE**, **FWE** et **BRITTON** ainsi qu'aux investissements directement financés sur fonds propres pour **4,6 M€**. La trésorerie nette représente près de 87 % des capitaux propres, contre 74 % sur l'exercice précédent.

La structure financière du Groupe demeure solide, avec un montant de **fonds propres** (incluant les intérêts minoritaires) à **58,2 M€**, en progression de **1,8 M€**. Cette variation intègre une diminution de **6,3 M€** liée aux opérations d'acquisition des titres en auto contrôle et de réduction du capital social.

## Gestion des risques

### • Risque Métiers

L'activité du Groupe dépend notamment de la conjoncture économique générale et des commandes publiques. Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de dépassement de délais et au risque de dépassement des budgets. Certains paramètres sont plus difficiles à prévoir comme l'évolution des conditions climatiques, la complexité technique.

### • Risque de taux d'intérêts, risque de liquidité

Le Groupe **CIFE** est peu endetté. Le montant de l'endettement bancaire à taux variable est de **2,9 M€** soit 36 % de l'endettement total du Groupe. Aussi à l'étude de sa surface financière, le Groupe ne se considère pas soumis au risque de hausse des taux.

La trésorerie du Groupe est placée sur des produits monétaires Euros, titres de créances négociables et produits de capitalisation qui ne sont pas soumis de manière significative au risque du marché actions.

### • Risque de change et fluctuation de cours de matières premières

Hormis sur ses actifs en Amérique du Nord et en Roumanie représentant environ 10 % du total des actifs consolidés, Le Groupe n'est pas soumis de manière significative au risque de change puisque l'essentiel de ses échanges est facturé dans la zone Euro à l'exception de la Roumanie qui représente moins de 5 % de l'activité consolidée du Groupe.

Certaines matières premières utilisées dans les activités du Groupe sont soumises à fluctuation (acier notamment) mais les risques n'ont pas de caractère à remettre en cause significativement les résultats. En règle générale, ces fluctuations sont couvertes par des clauses d'indexation contractuelles.

En application des dispositions de l'article L225-100 al.6 du Code de Commerce, nous précisons que le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers de couverture.

### • Risque commercial

De part sa typologie de marché, le Groupe ne considère pas être dépendant ni de fournisseurs, ni de sous traitants, ni de clients.

### • Risque juridique

Le Groupe **CIFE** est propriétaire de tous les actifs essentiels à son exploitation. Il n'existe à la connaissance du Groupe aucun nantissement, hypothèque ou garantie donné sur des actifs incorporels, corporels ou financiers, présentant un caractère significatif.

Il n'existe à ce jour aucun litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la société ou du Groupe **CIFE**.

### • Risque industriel lié à l'environnement

A la connaissance de la société, il n'existe pas actuellement de risques industriels et environnementaux liés aux activités du Groupe susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la société ou du Groupe **CIFE**.

### • Assurances

L'activité de construction nécessite de répondre à des réglementations particulières et à des obligations légales d'assurances (décennale bâtiment par exemple). Les lignes d'assurances de responsabilité civile confèrent une couverture de **7,0 M€** par sinistre. L'assurance décennale donne une couverture contre les dommages aux bâtiments après réception pour une durée de 10 ans. Enfin diverses assurances souscrites au niveau du Groupe ou des filiales couvrent le patrimoine ou les moyens d'exploitation propres du Groupe (multirisques, assurances automobiles...).

## 2.3 Activité et résultat des filiales et participations (Données issues des comptes sociaux)

### Activité Bâtiment - Travaux publics

En France, le volume d'activité de production de votre principale filiale **ETPO** a augmenté de 22,4 %, passant de **70,0 M€** en 2006 à **85,7 M€** en 2007. Le carnet de commandes arrêté au 1<sup>er</sup> avril 2008 représente plus d'une année de chiffre d'affaires. L'augmentation du volume du carnet de commandes par rapport à la même période de l'année précédente est liée à l'intégration d'affaires significatives sur l'année telle que la construction du Techno campus EMC2 près de Nantes.

Les autres filiales métropolitaines : **BRITTON**, **NEGRI**, **SOMARÉ** et **SOVEBAT** ont généré un chiffre d'affaires de **34,2 M€** contre **35,2 M€** en légère baisse d'environ 3 %.

Dans les DOM, l'activité répartie entre vos filiales **COMABAT**, **ETPO Guadeloupe**, **ETPO Guyane**, **ETPO Martinique**, **ETPO Réunion**, **PICO Océan Indien** et **SEMAT** continue d'être soutenue. Elle représente un chiffre d'affaires de **46,6 M€**.

Chez **SEMAT**, l'activité de location de matériel de travaux publics demeure marginale avec un volume de chiffre d'affaires de **1,9 M€** sur l'année.

### Activités Immobilières

#### En France

Compte tenu du coût du désengagement de certains programmes immobiliers en phase d'étude, la filiale **OCEANIC** a dégagé un résultat à l'équilibre en 2007 contre un profit de **1,0 M€** qui intégrait des résultats sur cession de stocks immobiliers.

La CIFE détient une participation de 50 % dans le capital de la **SCCV DE GAULLE**. Cette entité a construit un immeuble de prestige à La Baule dont la livraison a été réalisée en 2007. La **SCCV** a dégagé un résultat brut en quote part de **0,8 M€** en 2007 contre **1,0 M€** en 2006. Cette opération sera en principe clôturée en 2008.

#### Aux Etats-Unis

**FWE**, via sa filiale **HBC** est propriétaire des deux tiers d'un parc de bureaux de 6 300 m<sup>2</sup> avec 238 places de parking dans la région de Los Angeles. Dans un contexte de crise immobilière, la filiale maintient un fort taux d'occupation de son parc locatif.

#### En Roumanie

Le déroulement des opérations de construction et commercialisation du projet **STELLA** dans le centre de Bucarest est conforme aux prévisions. Ce projet consiste en la construction d'un immeuble résidentiel intelligent administré par système Building Management System gérant la sécurité, les consommations et la maintenance.

Le Groupe a fait l'acquisition à titre de réserve foncière d'un terrain à Bucarest en 2007 et a placé une option sur un deuxième terrain dont l'achat devrait être finalisé en 2008.

### 2.4 Comptes annuels de la société mère SA CIFE

#### Activité et résultat

Le chiffre d'affaires de la société mère **SA CIFE** est de **1,2 M€** contre **1,0 M€** en 2006. Il est principalement composé de prestations administratives et de locations immobilières.

La société a dégagé un bénéfice net en 2007 de **8,4 M€** contre **3,6 M€** en 2006. Cette forte augmentation provient principalement de l'augmentation du volume des dividendes reçus des filiales qui s'élève à **7,6 M€** contre **3,3 M€** en 2006.

La trésorerie bancaire placée en produits OPCVM et certificats de dépôts a généré **890 K€** de produits financiers contre **777 K€** en 2006.

La situation nette de la **SA CIFE** s'est appréciée de **1,2 M€** de par une mise en réserve significative du résultat 2006, combinée à une distribution de dividende en ligne avec les exercices précédents. Les capitaux propres ont été diminués de **6,1 M€** dans le cadre de la réduction de capital social via annulation d'actions propres.

Le cash flow (résultat net retraité des dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises) sur l'exercice est de **8,6 M€**.

Avec une diminution de **4,9 M€** le volume de trésorerie s'élève à **25,0 M€** contre **29,9 M€** en 2006. Cette diminution provient pour **7,6 M€** du programme de rachat des actions propres et du rachat du solde des actions minoritaires de **FWE** ainsi que des financements nets accordés aux filiales pour **3,9 M€**. La trésorerie représente 59 % du montant des capitaux propres contre 72 % un an auparavant.

La société ne présente aucun endettement vis-à-vis des établissements de crédit.

La situation financière au 31 décembre 2007 est totalement saine puisque l'actif disponible couvre très largement le passif exigible de la société avec un solde positif de **31,0 M€** contre **31,3 M€** en 2006.

#### Informations à caractère fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

#### Intégration fiscale

Le périmètre d'intégration est constitué de la **SA CIFE** et de la **SARL IMMOBILIERE SANITAT**. En l'absence d'activité sur la **SARL IMMOBILIERE SANITAT**, cette intégration fiscale n'a pas de caractère significatif.

#### Capital et autocontrôle

Après réduction de son capital social au 1<sup>er</sup> Novembre 2007 par annulation de 30 000 actions de 20 Euros de nominal, le capital social de la **SA CIFE** s'établit à **6 M€** répartis en 300 000 actions de **20 €** chacune.

Toutes les actions composant la capital social sont ordinaires, entièrement libérées et ne disposent d'aucune prérogatives particulières. Par ailleurs, il n'existe pas à ce jour de plans d'options de souscription ou achat d'actions ni de plans d'attribution d'actions gratuites.

La **SA CIFE** a acquis en 2007, dans le cadre du programme d'achat de ses propres actions 29 000 actions à un cours moyen de **220,00 €**. Compte tenu des 3 571 actions détenues au 31 décembre 2006 et de l'annulation des 30 000 actions le 1<sup>er</sup> Novembre 2007, la **SA CIFE** détenait en fin d'exercice **2 571 actions** représentant **0,86 %** du capital social.

La valeur au cours d'achat des actions détenues au 31 Décembre 2007 s'élève à **565 K€** pour une valeur nominale de **51 K€** et une valeur boursière de **628 K€**.

Tableau de répartition du capital	31/12/2007		31/12/2006	
	% du capital	% droit de vote	% du capital	% droit de vote
SAS Alfred de Musset	50,75	51,19	46,14	46,64
M. Daniel TARDY	4,88	4,92	4,44	4,48
Hioris Finance			7,97	8,06
M. Gérard TARDY	9,84	9,93	9,54	9,64
Autodétention	0,86		1,08	
Salariés Groupe CIFE	4,47	4,50	4,10	4,14
Public	29,20	29,46	26,73	27,04
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00

## Informations boursières

L'action CIFE est cotée sur le marché réglementé Euronext Paris (Compartiment C).

Le cours de bourse a progressé de 40,55 % en 2007 contre une baisse de 8,08 % en 2006. L'action a terminé l'année à **244,56 €**, contre **174,00 €** au 31 décembre 2006.

La valorisation boursière s'élève à **73,3 M€** contre **57,4 M€** un an plus tôt.

Les échanges ont représenté **14,57 %** du capital contre 2,53 % en 2006 et 4,70% en 2005.

En 2007, le cours de clôture le plus haut s'est établi à **276,00 €** contre **174,00 €** pour le cours de clôture le plus bas.

### 2.5 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat

Pour satisfaire à l'obligation des articles L 233-13 et L 225-100-3 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### Structure du capital de la société

Le capital de notre société est détenu à plus de 50 % directement ou indirectement par la famille **TARDY**.

#### Liste de détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux

Il n'existe pas de titre comportant des prérogatives particulières.

#### Mécanisme de contrôle

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 20 décembre 2004 entre les actionnaires de la **SAS ALFRED DE MUSSET** dans le cadre de l'article 885-1.bis du Code Général des Impôts. Ce pacte concerne 60,06 % du capital social de la société.

#### Pouvoirs du Conseil d'Administration concernant le rachat d'actions

L'Assemblée délègue chaque année au Conseil d'Administration le pouvoir de procéder, conformément à l'article L 225-209 du Code de Commerce, aux dispositions du règlement 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive "abus de marché" n° 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et aux articles 241-1 à 241-7 du règlement général de l'AMF, à des rachats des actions de la société dans la limite de 10 % du capital social.

#### Prise de participations

Mis à part le rachat de 25 % de **FWE** et 15 % de la **SAS BRITTON**, la **SA CIFE** n'a réalisé aucune prise de participations significative au cours de l'exercice 2007.

### 2.6 Evénements postérieurs à la clôture des comptes

#### Faits significatifs

Entre la date de clôture de l'exercice et le 15 Avril 2008, le Groupe n'a pas connu d'événements significatifs susceptibles de modifier la situation financière et commerciale.

### 2.7 Perspectives 2008

Le carnet de commandes et la structure du Groupe laissent espérer une activité satisfaisante en 2008.

Le carnet de commandes travaux de l'ensemble du Groupe au 1<sup>er</sup> avril 2008 représente de l'ordre d'une année d'activité.

Nous continuerons de poursuivre la stratégie mise en œuvre en recherchant une plus grande diversification de nos risques techniques et géographiques et en développant nos activités d'entreprise générale. Nous poursuivons le renforcement de nos fonds propres pour accéder le moment venu à des partenariats publics privés (PPP) qui constitueront sans doute une proportion croissante des opérations de construction.

### 2.8 Informations sociales

Les effectifs du Groupe au 31 décembre 2007 se répartissent de la manière suivante :

	2007	2007 (en %)	2006	2006 (en %)
- COMPAGNONS	412	63,58	368	62,91
- ETAM	123	18,98	117	20,00
- CADRES	113	17,44	100	17,09
TOTAL	648	100,00	585	100,00

79% des effectifs sont rattachés aux filiales Métropole contre 21% pour les filiales DOM.

Les charges de personnel comprenant les rémunérations brutes, les charges sociales, la participation légale et les intéressements, s'élèvent à **30,5 M€** contre **26,0 M€**, soit en augmentation de 17,16 %. Elles représentent 17 % du chiffre d'affaires, proportion identique à 2006.

Elles intègrent l'intéressement et la participation légale des sociétés **ETPO** et **BRITTON** pour un montant de **2,0 M€** contre **1,0 M€** en 2006.

Le taux moyen de charges sociales sur les rémunérations brutes est égal à 36,9 % contre 38% en 2006.

**ETPO** détient la qualification EDF Nucléaire CAS1 permettant à l'entreprise de réaliser des travaux sur les sites de centrales nucléaires. Par ailleurs, une agence d'**ETPO** est certifiée MASE (**M**anuel d'**A**mélioration **S**écurité des **E**ntreprises).

## 2.9 Informations en matière de recherche et de développement

**ETPO** est membre du pôle de compétitivité Génie Civil Ouest. Dans ce cadre, en plus de sa participation à des groupes de travail, elle est partenaire de deux projets de recherche collaboratifs retenus par le Fonds de Compétitivité des Entreprises (FCE), devenu Fonds Unique Interministériel (FUI). Ces deux projets sont :

- \* **MAREO** – Maintenance et réparation des ouvrages littoraux en béton
- \* **DECID2** – Démonstrateur en composites intelligents à double diagnostic

Ce dernier projet, pour lequel **ETPO** est le coordinateur de projet, consistera à installer une passerelle piétons en composite instrumentée sur le site du Techno campus à Bouguenais près de Nantes, travaux que réalise **ETPO** et destinés à construire, près de l'usine AIRBUS de Nantes, un centre de recherche et d'essais dédiés aux matériaux composites.

## 2.10 Informations environnementales et qualité

Outre la certification nucléaire EDF CAS1 et la certification MASE précitées au paragraphe 2.8, **ETPO** s'est vue reconduire en 2007 ses certifications ISO 9001 pour la qualité et ISO 14001 pour l'environnement.

**ETPO** a également réalisé en 2007 un diagnostic RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et s'engagera à partir de 2008 dans une démarche RSE – Développement Durable.

## 2.11 Informations relatives aux Mandataires Sociaux

La liste des fonctions et mandats des administrateurs figure en annexe du présent rapport.

Au titre de 2007, le montant total des rémunérations brutes et jetons de présence versés aux six membres du Conseil d'administration de **CIFE** s'élève à **486 K€** dont **116 K€** versés par la société mère et **370 K€** par les autres sociétés consolidées. Ces rémunérations se décomposent pour **471 K€** de salaires bruts et pour **15 K€** de jetons de présence.

L'Assemblée générale du 8 Juin 2007 a fixé à **7 K€** la somme à allouer au titre de jetons de présence au Conseil d'administration de **CIFE** à compter de l'exercice 2007.

La société n'accorde aucun avantage particulier (stock option, retraite chapeau, indemnité de départ) aux mandataires sociaux.

Au cours de l'exercice 2007, aucun des mandataires sociaux de la compagnie n'a procédé à des opérations d'achat ou de vente d'actions de la **CIFE**.

## 2.12 Délégations données au Conseil d'administration

En dehors des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 08 juin 2007, liées aux opérations de rachats d'actions et réduction de capital social, il n'existe aucune autre délégation en cours.

## 2.13 Assemblée générale du 13 juin 2008

Le Conseil soumet à l'approbation de l'Assemblée générale les comptes sociaux de **SA CIFE** et les comptes consolidés, l'affectation des résultats et la distribution de dividende aux actionnaires, ainsi que l'approbation des opérations ressortant des conventions réglementées faisant l'objet du rapport spécial des Commissaires aux comptes.

### • Affectation du résultat

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à **8 460 099,14 €** auquel il convient d'ajouter **3 895 017,15 €** de report à nouveau antérieur, soit un total de **12 355 116,29 €** que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Affectation aux réserves facultatives	7 565 195,24 €
- Distribution aux actionnaires d'un dividende de <b>4,20 €</b> par action, soit	1 260 000,00 €
- Le solde au poste « Report à nouveau » pour	3 529 921,05 €

Au cas où, lors de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte de « Report à nouveau ».

L'intégralité du montant ainsi distribué aux personnes physiques sera éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du CGI ou sera soumis sur option du bénéficiaire à un prélèvement libératoire de 18 % (article 117 quater du nouveau Code général des impôts).

Il est rappelé que les distributions de dividendes des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice 2004	Sommes distribuées (en euros)	Nombre d'actions concernées	Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 50% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
<b>Dividende Ordinaire</b>	<b>1 167 210</b>	<b>353 700</b>	<b>3,30</b>
Exercice 2005			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
<b>Dividende Ordinaire</b>	<b>1 122 000</b>	<b>330 000</b>	<b>3,40</b>
Exercice 2006			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
<b>Dividende Ordinaire</b>	<b>1 221 000</b>	<b>330 000</b>	<b>3,70</b>

#### Achat par la société de ses actions

Nous vous proposons de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 8 Juin 2007 au Conseil d'administration de procéder à des achats en bourse d'actions de la société, dans les conditions et limites définies par les articles L.225 - 212 et suivants du Code de Commerce et conformément au règlement n° 2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003. Les objectifs de ce programme de rachat sont les suivants :

- l'annulation à des fins d'optimisation du résultat par action en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale extraordinaire dans le cadre de la sixième résolution présentée à l'Assemblée générale,
- la conservation et la remise ultérieure d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opération de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par les dispositions légales applicables, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail,
- la participation aux résultats de l'entreprise.

L'autorisation d'acquisition est donnée pour une durée de dix huit mois à compter du jour de la présente Assemblée dans les conditions suivantes :

- le nombre maximal d'actions susceptible d'être racheté ne pourra excéder 10 % du capital social à la date de réalisation de ces achats (soit 27 429 actions pour 2 571 actions détenues à ce jour),
- le prix d'achat maximal par action est fixé à **300 €**,
- le montant total hors frais des acquisitions ne pourra pas dépasser **8 228 700 €**.

Dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions, la **SA CIFE** a racheté sur le deuxième semestre 2007, 29 000 de ses propres actions à un cours moyen de **220,00 €**. Elle a ensuite procédé à la réduction de son capital social par annulation de 30 000 de ses propres actions.

#### 2.14 Réduction de capital par annulation d'actions propres détenues par la société

Il vous est proposé de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'administration d'annuler, sur ses seules décisions, dans la limite de 10 % du capital social au jour où le Conseil prend une décision d'annulation et par période de 24 mois, les actions acquises dans le cadre des autorisations données à la société d'acquérir ses propres actions, et de procéder à due concurrence à une réduction de capital social. Cette autorisation sera valable pendant 18 mois.

#### 2.15 Augmentation de capital par incorporation de réserves

Votre Conseil d'Administration estime opportun de conforter durablement le capital social de votre Compagnie. A cet effet, nous soumettons à votre approbation dans la septième résolution l'augmentation du capital social pour le porter ainsi de **6 000 000 d'€uros** à **24 000 000 d'€uros** par prélèvement sur le poste de réserves facultatives à concurrence de **18 000 000 d'€uros**. Cette augmentation serait réalisée par la création de **900 000 actions** nouvelles d'un montant nominal de 20 €uros, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 3 actions nouvelles pour une action ancienne.

Cette augmentation intervenant après la mise en paiement du dividende, nous vous proposons d'en approuver le principe et de confier à votre Conseil d'Administration, avec faculté de délégation dans les limites légales, le soin d'en fixer la date exacte de mise en œuvre ainsi que de procéder à toutes formalités nécessaires s'y rapportant et de modifier en conséquence les statuts. Cette autorisation sera valable pendant 18 mois.

Le Conseil d'Administration

## LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES AU 31 DECEMBRE 2007

NOM	SOCIETE	FONCTION
<b>Monsieur Daniel TARDY</b> Né le 17 Février 1934 Date Entrée au CA CIFE: 18 Juin 1971 Date Échéance du mandat : Juin 2009	SA CIFE	Président du Conseil d'Administration - Directeur Général
	SA ETPO	Administrateur Représentant permanent de la SAS ALFRED DE MUSSET, membre du Conseil d'Administration
	SAS ALFRED DE MUSSET	Président
	SCA Ouest Entreprises	Membre du Conseil de Surveillance
	SCI Alindez	Gérant
	FWE Co, Inc	Président
	FWE Fund Co, Inc	Président
	CNETP	Vice-Président
	SMABTP	Administrateur
	SMAVIE BTP	Administrateur
	<b>Monsieur Bernard THERET</b> Né le 25 Septembre 1949 Date Entrée au CA CIFE: 16 Juin 1989 Date Échéance du mandat : Juin 2013	SA CIFE
SA ETPO		Président du Conseil d'Administration - Directeur Général
SA NEGRI		Représentant permanent de la SA CIFE, membre du Conseil d'Administration
SAS OCEANIC PROMOTION		Président
SAS PICO OI		Président
SAS BRITTON		Président
SAS SOMARE		Président
SAS SOVEBAT		Président
SARL J. VERNE IMOBILIARE		Administrateur
SARL GCCA		Co-Gérant
SARL SEMAT		Co-Gérant
SAS COMABAT		Directeur Général
SARL ETPO MARTINIQUE		Gérant
SARL ETPO REUNION		Co-Gérant
SARL CAP 5000		Représentant permanent de la SA ETPO, société co-gérante
SCCV DUGUESCLIN I,II, III		Représentant permanent de la SA CIFE, société co-gérante
SCCV des SABLONS		Représentant permanent de la SA ETPO
SCCV DE GAULLE	Représentant permanent de la SA CIFE	
<b>Monsieur Jean BRUDER</b> Né le 01 Septembre 1960 Date Entrée au CA CIFE: 16 Janvier 2002 Date Échéance du mandat : Juin 2010	SA CIFE	Administrateur
	SA ETPO	Directeur Général Délégué
	SA NEGRI	Président du Conseil d'Administration
	SARL IMMOBILIERE SANITAT	Gérant
	SAS OCEANIC PROMOTION	Directeur Général Délégué
	SARL ECG	Gérant
	SCI Chantenay	Gérant
	SCI de la Verdure	Co-Gérant
	SCI 199 Avenue du Général Leclerc	Liquidateur
	SCI 391, avenue du Général Leclerc	Liquidateur
<b>Monsieur Philippe GIFFARD</b> Né le 27 Mars 1924 Date Entrée au CA CIFE: 17 Juin 1960 Date Échéance du mandat : Juin 2009	SA CIFE	Administrateur
	SA BOLLORE	Administrateur
	SA SODERO PARTICIPATIONS	Vice-Président du Conseil d'Administration
<b>Monsieur Olivier TARDY</b> Né le 29 Juillet 1960 Date Entrée au CA CIFE: 17 Juin 1994 Date Échéance du mandat : Juin 2012	SA CIFE	Administrateur
	SA ETPO	Administrateur
<b>Madame Nicole DURIEUX</b> Née le 22 Novembre 1963 Date Entrée au CA CIFE : 08 Avril 2002	SA CIFE	Représentant permanent de la SAS ALFRED DE MUSSET, membre du Conseil d'Administration
	SA Garage de la Trinité	Administrateur
<b>SAS ALFRED DE MUSSET</b> Siren 352403364 RCS PARIS Date Entrée au CA CIFE: 24 juin 2005 en remplacement d'INGEBAT, démissionnaire Date Échéance du mandat : Juin 2010	SA CIFE	Administrateur, Représentée par Madame Nicole DURIEUX
	SA ETPO	Administrateur, Représentée par Monsieur Daniel TARDY

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES  
QUI SERA SOUMIS A L' ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
DU 13 JUIN 2008**

Etabli en application des dispositions des articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le présent descriptif a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat d'actions soumis à l'autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 13 Juin 2008. Dispensé de visa conformément aux dispositions réglementaires, il a été transmis à l'AMF. Il est également disponible sur le site internet de la société : [www.infe.fr](http://www.infe.fr)

**I - INTRODUCTION**

CIFE est un groupe de sociétés ayant à sa tête une holding, la société anonyme CIFE contrôlant directement ou indirectement un ensemble d'entreprises exerçant leur activité dans les secteurs du bâtiment et travaux publics et dans la promotion immobilière.

Le Groupe CIFE a réalisé, en 2007, un chiffre d'affaires consolidé de **179 M€** et emploie aujourd'hui 648 collaborateurs.

Les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2007 ont été approuvés par le conseil d'administration du 15 avril 2008.

A la date du 16 Avril 2008, le capital de la société est composé de 300 000 actions (code ISIN : FR0000066219), cotées au marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment C).

La société ne dispose pas à ce jour de contrat de liquidité.

**II – BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la société CIFE réunie le 8 Juin 2007 a autorisé le conseil d'administration, avec faculté de subdélégation :

- à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour une période de dix-huit mois, soit jusqu'au 8 Décembre 2008, dans le cadre de la cinquième résolution,
- à réduire son capital social par annulation d'actions propres dans le cadre de la douzième résolution.

Suite à la décision du conseil d'administration du 8 juin 2007 de mettre en œuvre ce programme, la société CIFE a acquis un bloc de 29 000 titres à **220,00 €uros** l'action, soit un investissement de **6 380 K€**.

Suite à la décision du conseil d'administration du 17 octobre 2007 de réduire le capital social par annulation d'actions propres, la CIFE a réduit son capital social, avec effet au 1<sup>er</sup> Novembre 2007, de **600 K€** par annulation de 30 000 actions de **20 €uros** de nominal.

**Déclaration par CIFE SA des opérations réalisées sur ses propres titres au 16 avril 2008**

- Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte au 16 Avril 2008 0,86 %
- Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois 30 000
- Nombre de titres détenus en portefeuille au 16 Avril 2008 2 571
- Valeur comptable du portefeuille au 16 Avril 2008 565 620,00 €
- Valeur de marché du portefeuille au 16 Avril 2008 575 904,00 €

	Flux bruts cumulés Du 08/06/2007 au 16/04/2008		Positions ouvertes au jour du dépôt du descriptif du programme			
	Achats	Ventes Transferts Annulations	Positions ouvertes A l'achat		Positions ouvertes A la vente	
			Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Vente à terme
- Nombre de titres :						
Achat	29 000					
Dont Contrat de liquidité	0	30 000	Néant	Néant	Néant	Néant
Echéance maximale moyenne	Sans objet					
Cours moyen des transactions	220,00 €	-				
Montants	6 380 000,00 €					

### III – OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RACHAT ET UTILISATION DES ACTIONS RACHETEES

La société CIFE SA entend pouvoir faire usage des possibilités d'intervention sur ses propres actions avec pour objectifs classés par ordre de priorité :

- l'annulation à des fins d'optimisation du résultat par action en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire,
- la conservation et la remise ultérieure d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opération de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par les dispositions légales applicables, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail,
- la participation aux résultats de l'entreprise.

### IV – CADRE JURIDIQUE – DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE APPELEE A AUTORISER LE PROGRAMME

Ce programme s'inscrit dans le cadre législatif créé par la Loi n° 98-546 du 2 Juillet 1998 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier et dans le cadre du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 Décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 Janvier 2003 dite directive « Abus de Marché » concernant les programmes de rachat et la stabilisation d'instruments financiers, entré en vigueur le 13 Octobre 2004.

Dans le cadre de la cinquième résolution, il sera proposé à l'assemblée générale mixte du 13 Juin 2008 d'autoriser la mise en œuvre de ce programme de rachat d'actions.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article L.241-2 du Règlement Générale de l'AMF, toute modification significative de l'une des informations figurant dans le présent descriptif sera portée, le plus tôt possible, à la connaissance du public selon les modalités fixées à l'article L.212-13 du Règlement Général de l'AMF, notamment par mise à disposition au siège de la société CIFE, 59, Rue La Boétie – 75008 PARIS et mise en ligne sur le site internet de la société : [www.infe.fr](http://www.infe.fr)

### V – REPARTITION PAR OBJECTIFS DES TITRES DE CAPITAL DETENUS AU JOUR DE LA PUBLICATION DU PRESENT DESCRIPTIF

A la date du 16 Avril 2008, la société détient 2 571 actions propres, soit 0,86 % du capital. Ces 2 571 actions sont réparties comme suit, par objectif prioritaire :

- 2 571 actions pour annulation.

### VI – ELEMENTS FINANCIERS DU NOUVEAU PROGRAMME

**Part maximale du capital de la société et nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées** : compte tenu du fait que la société détient directement et indirectement 2 571 de ses propres actions, correspondant à 0,86 % du capital à ce jour, le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 27 429 actions, soit 9,14 % du capital à ce jour, étant précisé que cette possibilité de rachat pourra être augmentée dans la limite de 10 % du capital dans la mesure où la société aurait procédé, à la date de l'assemblée générale, à la cession des actions auto détenues directement ou indirectement le 13 juin 2008.

**Prix maximal d'achat** : 300 €uros, étant précisé que ce prix pourrait être ajusté en cas d'attribution d'actions gratuites, de division de la valeur nominale ou de regroupement d'actions.

L'investissement théorique maximum hors frais, sur la base des 27 429 actions et du prix maximum d'achat de 300 €uros par action, est de 8 228 700 €uros.

**Durée et calendrier du programme** : dix huit mois à compter de l'approbation de la cinquième résolution présentée à l'assemblée générale mixte du 13 juin 2008, soit au plus tard jusqu'au 13 Décembre 2009. En vertu de l'article 225-209 du Code de Commerce, les actions ne peuvent être annulées que dans la limite de 10 % sur une période de 24 mois, sous réserve de l'adoption de la sixième résolution à caractère extraordinaire figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale mixte du 13 juin 2008.

# **CIFE**

**Société Anonyme au Capital de 6 000 000 €uros**  
**Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS**  
**R.C. PARIS B 855 800 413**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LA REDUCTION DU CAPITAL**  
**PAR ANNULATION D' ACTIONS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2007**

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE du 13 juin 2008**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SA Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 7 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre assemblée générale et serait donnée pour une période de 18 mois.

Votre conseil vous demande de lui déléguer, pour une période de 18 mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Les Commissaires aux Comptes

Nantes, le 26 Mai 2008

Orvault, le 26 Mai 2008

**KPMG Entreprises**  
Département de KPMG S.A.

**RSM SECOVEC**

**Béatrice JESTIN**  
Associée

**Gilles LECLAIR**  
Associé

## Rapport du Président du Conseil d'administration sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le Contrôle Interne

Ce rapport est établi en application de l'article L225-37 du Code de Commerce.

Ce document rend compte:

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil d'administration,
- des éventuelles limitations apportées par le conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général,
- des procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe.

La société anonyme **CIFE** contrôle directement ou indirectement un ensemble d'entreprises exerçant leur activité dans les secteurs du bâtiment et travaux publics et dans la promotion immobilière.

### 1 – CONDITION DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la **CIFE** est composé de six administrateurs nommés pour six ans, comprenant une seule personne morale : la société **SAS ALFRED DE MUSSET**. Chaque administrateur doit détenir au minimum 30 actions de la société en nominatif. La liste des mandats et des fonctions des administrateurs est annexée au rapport financier.

A ce jour, la moyenne d'âge des administrateurs se situe à **59 ans** et l'ancienneté moyenne au sein du conseil à près de **24 ans**.

Il n'existe pas de règlement intérieur organisant le fonctionnement du conseil qui est régi par les dispositions statutaires et légales.

Le conseil se réunit au moins quatre fois dans l'année à des dates convenues à l'avance lors du conseil d'octobre. En 2007, les séances du conseil ont toutes été présidées par le président (en cas d'empêchement, elles le seraient par un administrateur délégué par le conseil).

Le taux de présence physique des administrateurs s'est élevé en 2007 à **100 %** contre **95,8 %** l'année précédente.

Les administrateurs sont convoqués systématiquement par lettre personnelle. En cas d'extrême urgence, la convocation serait adressée par le moyen le plus rapide et le plus approprié.

Les commissaires aux comptes sont convoqués par lettre recommandée avec avis de réception, tant aux réunions qui arrêtent les comptes annuels qu'à celles qui statuent sur les comptes intermédiaires.

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués pour approbation à tous les administrateurs. Le président a fourni aux administrateurs les informations leur permettant d'exercer pleinement leur mission. Chaque administrateur reçoit et peut se faire communiquer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Dans le courant de l'exercice 2007, le conseil, qui a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et ceux au 30 juin 2007, a notamment procédé à l'examen régulier de la situation financière du Groupe et de l'activité de ses filiales. Il a mis en place la politique de rachat d'actions propres et procédé aux opérations de réduction du capital social par annulation d'actions propres.

Il a également débattu sur le suivi des affaires significatives et sur la stratégie d'évolution du Groupe.

L'assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2007 a fixé le montant annuel des jetons de présence alloués au conseil d'administration à **7 000 €** à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### 2 – MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE ET LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

La **CIFE** est dirigée par un président-directeur-général.

Le conseil d'administration de la société a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil et de directeur général.

Le conseil n'a pas apporté de limites particulières aux pouvoirs du directeur général. Le président directeur général est ainsi investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance, au nom de la société.

Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Il est assisté régulièrement en fonction des besoins par un administrateur ayant le titre de directeur général délégué qui est en l'occurrence le président directeur général de la plus importante société filiale du Groupe ; ce dernier disposant des mêmes pouvoirs que le Président.

### 3 – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

#### 31. Objectifs du Contrôle Interne

Le contrôle interne peut être défini dans le Groupe comme étant un processus mis en œuvre par la direction et le personnel pour la réalisation des objectifs suivants :

- réalisation et optimisation des activités opérationnelles,
- fiabilité des informations comptables, financières et de gestion,
- conformité aux lois et aux réglementations en vigueur,
- protection des actifs,

Il conviendra d'observer que le contrôle interne devant donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs, ne peut donc fournir une garantie absolue qu'ils seront atteints et que les risques seront totalement éliminés.

#### 32. Organisation du Contrôle Interne

L'organisation du contrôle interne est calquée sur celle du Groupe :

- Une principale filiale nantaise **ETPO** structurée en départements de production et agences d'exploitation réparties sur le territoire métropolitain,
- Des filiales indépendantes et autonomes implantées en Métropole et dans les départements d'Outre-mer,
- Des sociétés civiles immobilières créées pour chaque programme,
- Une filiale avec une sous-filiale immobilière basée en Californie.

La décentralisation des responsabilités au sein du Groupe s'effectue à travers un ensemble de filiales à taille humaine dont les responsables doivent disposer de délégations nécessaires à leur maîtrise. La taille humaine des filiales facilite le suivi opérationnel, administratif et financier et contribue à la réduction des risques.

La majorité des filiales sont structurées juridiquement sous forme de sociétés par actions simplifiée (SAS) et détenues pour au moins 85% de leur capital par **CIFE** ou par **ETPO**.

Dix sept sociétés sur les dix huit constituant l'ossature du Groupe sont animées et contrôlées directement par trois administrateurs siégeant au conseil d'administration de la **CIFE**.

Le système de reporting et de contrôle interne, mis en place, privilégie également la remontée directe des informations avec pour objectif la recherche de l'efficacité et de l'efficience.

Le processus de contrôle interne repose sur l'ensemble des contrôles mis en œuvre par la direction générale, en vue d'assurer dans toute la mesure du possible, une gestion rigoureuse du Groupe et d'élaborer des informations fiables données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

Pour l'essentiel, l'activité des sociétés du Groupe est réalisée sur des chantiers (commandes ou affaires) de tailles unitaires très variables ; chaque affaire est placée sous la responsabilité de collaborateurs qui rendent compte à leur supérieur hiérarchique. Chaque affaire fait l'objet d'un suivi personnalisé du devis à l'élaboration de son prix de revient et de son résultat.

En règle générale, les rapports suivants sont établis mensuellement :

- Affaires à l'étude,
- Position et avancement du carnet de commandes,
- Résultats prévisionnels des commandes,
- Résultat mensuel analytique de l'entité,
- Situations et prévisions de trésorerie.

Une consolidation des carnets de commandes, des travaux réalisés est présentée et examinée lors de chaque réunion du conseil d'administration de la **CIFE**.

De plus, la trésorerie du Groupe étant un indicateur fondamental de la bonne santé économique, un reporting de trésorerie est réalisé chaque mois et diffusé à la direction générale. Il fait l'objet également d'un point spécifique en conseil d'administration.

La cohérence des différentes informations financières présentes dans ces rapports est assurée dans la mesure où, en général tous les chantiers et affaires sont intégrés, toutes les filiales sont reprises, aucune entité n'est ignorée. De plus, il n'y a pas de changement de méthode sauf instructions venant du Groupe et les données historiques ne sont pas retouchées.

La gestion comptable et financière de huit sociétés est assurée sous le contrôle soit d'**ECG** (Etudes Contrôles et Gestion – société d'audit interne), soit d'**ETPO**. Les comptes des neuf autres sociétés sont arrêtés par des experts-comptables ou par des professionnels de la comptabilité.

La direction financière du Groupe est responsable de la production et de l'analyse des informations financières diffusées à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe, dont elle doit s'assurer de la fiabilité. Elle a en particulier en charge l'établissement, la validation et l'analyse des comptes semestriels et annuels, sociaux et consolidés de la **CIFE**. Elle assure également la définition, le suivi des procédures comptables et l'application des normes IFRS. Elle fixe un calendrier et les instructions de clôture pour la préparation des comptes semestriels et annuels.

Dans le cadre de leurs missions, les commissaires aux comptes examinent les procédures de contrôle interne, et peuvent être amenés à présenter des recommandations et des observations aux dirigeants des sociétés du Groupe.

Préalablement à la signature de leurs rapports, les commissaires aux comptes recueillent des lettres d'affirmation auprès de la direction générale. Dans ces déclarations, la direction générale confirme notamment qu'elle considère que l'incidence des éventuelles anomalies relevées dans le cadre de la mission d'audit et non corrigées, prises isolément ou dans leur ensemble est non significative.

Le suivi juridique et administratif des assemblées et réunions des conseils est assuré pour l'essentiel par **ECG** pour treize sociétés et par **ETPO** pour trois filiales. Les entités américaines font en règle générale, l'objet de quatre missions chaque année, sur place, par un administrateur.

### 33. Appréciation des procédures de contrôle interne

L'organisation du contrôle interne, basée pour partie sur une centralisation des opérations de contrôle, d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière pour toutes les filiales du groupe, de même qu'une maîtrise des flux financiers, permettent de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la fiabilité des informations financières communiquées en interne et en externe,
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

### 34. Conclusion

La recherche d'une meilleure maîtrise des risques dans un Groupe relativement décentralisé et susceptible de poursuivre son développement par croissance externe ou par création de nouvelles filiales demeure essentiel.

Le Groupe poursuit de manière permanente ses activités de définition, de formalisation et d'actualisation de procédure interne.

La mise en place des procédures devra en outre respecter et préserver notre culture d'entreprise basée sur l'autonomie, la réactivité et la responsabilisation de l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

\* \*  
\*

Nous vous précisons, que, conformément à la Loi n° 2003-706 du 1<sup>er</sup> Août 2003 dite "*de Sécurité Financière*", vos commissaires aux comptes vous présenteront, dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur le présent rapport.

Le Président du Conseil d'Administration.

# **CIFE**

Société Anonyme au Capital de 6 000 000 €uros  
Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS  
R.C. PARIS B 855 800 413

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SA CIFE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Nantes et Orvault, le 26 mai 2008

Les commissaires aux comptes

**KPMG Entreprises**  
Département de KPMG S.A.

**RSM Secovec**

**Béatrice JESTIN**  
Associée

**Gilles LECLAIR**  
Associé

## CIFE

## Comptes Consolidés

## I - Bilan consolidé au 31 Décembre 2007 - Actif

En Milliers d'euros	NOTES	2 007 Net	2 006 Net
<b>Actif non courant</b>			
Immobilisations incorporelles	4.1	73	32
Goodwill	4115	515	515
Immobilisations corporelles	4.1	15 042	11 064
Immeubles de placement	4114	3 154	3 636
Titres mis en équivalence	4116	222	110
Autres actifs financiers	4117	440	588
Actifs financiers de gestion de trésorerie	4118	6 626	3 540
Impôts différés	4.3	9	29
<b>Total actif non courant</b>	<b>4.1</b>	<b>26 081</b>	<b>19 514</b>
<b>Actif courant</b>			
Stocks	4121	15 262	8 659
Clients	4122	59 656	53 187
Autres créances opérationnelles	4122	11 409	6 654
Impôts courants	4122	735	32
Autres actifs (compte de régulation)	4122	1 485	1 560
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4123	47 041	39 507
<b>Total actif courant</b>	<b>412</b>	<b>135 588</b>	<b>109 599</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>161 669</b>	<b>129 113</b>

NB : Les actifs financiers dont la liquidité est supérieure à 1 an ont été classés en Actifs financiers de gestion de trésorerie (Actif non courant)

## Bilan consolidé au 31 Décembre 2007 - Capitaux propres et Passif

En Milliers d'euros	NOTES	2 007 Net	2 006 Net
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		6 000	6 600
Réserves consolidées		39 613	37 405
Résultat de l'exercice (Part du groupe)		10 810	9 709
<b>Total des capitaux propres Part du Groupe</b>		<b>56 423</b>	<b>53 714</b>
Intérêts Minoritaires		1 836	2 738
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>421</b>	<b>58 259</b>	<b>56 452</b>
<b>Passif non courant</b>			
Emprunts et dettes financières (part à + 1 an)	423	2 014	1 514
Impôts différés	4.3	944	1 310
Provisions non courantes	422	731	750
<b>Passif courant</b>			
Fournisseurs		55 517	36 754
Emprunts et dettes financières (part à - 1 an)	423	5 996	1 817
Dettes d'impôt sur le résultat		3 797	3 414
Provisions courantes	422	2 384	2 960
Avances et acomptes reçus		5 086	3 842
Autres dettes opérationnelles		20 119	15 559
Autres passifs (compte de régulation)		6 822	4 741
<b>Total des capitaux propres et passif</b>		<b>161 669</b>	<b>129 113</b>

## CIFE

## Comptes Consolidés

## II - Compte de résultat consolidé au 31 Décembre 2007

En Milliers d'euros	NOTES	2 007	2 006
Chiffre d'affaires		179 368	152 325
Variation de stocks de produits en cours		6 375	419
Autres produits de l'activité		415	265
<b>Total Produits des activités ordinaires</b>	<b>441</b>	<b>186 158</b>	<b>153 009</b>
Achats consommés		-87 003	-74 900
Charges de personnel		-30 478	-26 013
Charges externes		-49 360	-35 235
Impôts et taxes		-1 872	-1 894
Dotations nettes aux amortissements		-2 579	-1 684
Dotations nettes aux provisions		678	144
Autres produits et charges d'exploitation	442	579	413
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>16 123</b>	<b>13 840</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 500	1 090
Coût de l'endettement financier brut		-304	-98
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>443</b>	<b>1 196</b>	<b>992</b>
Autres produits et charges financiers	444	-600	-86
Quote Part du résultat des entreprises associées		112	46
Impôt sur le résultat	445-446	-4 843	-3 774
<b>Résultat net</b>		<b>11 988</b>	<b>11 018</b>
Part du groupe		10 810	9 709
Intérêts minoritaires		1 178	1 309
Nombre d'actions sous déduction Auto-contrôle		297 429	326 429
Résultat net par action part du Groupe hors Auto-contrôle en Euros		36,34	29,74

**CIFE**  
**Comptes consolidés**

**III - Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 Décembre 2007**

En Milliers d'euros	NOTES	2 007	2 006
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>		<b>38 219</b>	<b>35 410</b>
Résultat net		11 988	11 018
+ Résultat des sociétés mises en équivalence		-112	-46
+ Dotations aux amortissements et provisions		3 739	3 024
- Reprises d'amortissements et de provisions		-1 997	-1 530
+ Résultats sur cession		-687	-232
+ impôts différés		-354	-432
<b>= Capacité d'autofinancement</b>		<b>12 577</b>	<b>11 802</b>
Variation des besoins en fonds de roulement		<b>8 324</b>	<b>-382</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	A	<b>20 901</b>	<b>11 420</b>
Acquisitions d'immobilisations :			
. Incorporelles		-77	-32
. Corporelles		-6 033	-2 976
. Financières		-287	-12
Produits de cession des actifs et remboursement immo. Financières		1 307	505
Trésorerie acquisitions et cessions de filiales		-1 378	-48
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>	B	<b>-6 468</b>	<b>-2 563</b>
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		4 261	1 003
Remboursements d'emprunts et variation des autres dettes financières courantes		-793	-1 478
Variation nette des autres actifs de gestion de trésorerie		-3 086	-3 540
Augmentation (nette) des capitaux propres		-6 380	-186
Distribution de dividendes et acomptes		-1 888	-1 783
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>	C	<b>-7 886</b>	<b>-5 984</b>
<b>Variation de la trésorerie ( A + B + C )</b>	A+B+C	<b>6 547</b>	<b>2 873</b>
Ecarts et variations de conversion		-442	-64
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>		<b>44 324</b>	<b>38 219</b>
Trésorerie et équivalents de Trésorerie (Échéance-liquidité < 1 an)		44 324	38 219
Autres actifs de gestion de Trésorerie (Échéance-liquidité > 1 an)		6 626	3 540
<b>Trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie à la clôture</b>		<b>50 950</b>	<b>41 759</b>

**CIFE**  
**Comptes consolidés**

**IV - Variation des capitaux propres consolidés**

EN MILLIERS D'EUROS	Capitaux propres part du Groupe						
	Capital social	Primes	Autres Réserves	Réserves consolidées et Résultat	Total	Minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 01/01/2006</b>	<b>6 600</b>	<b>858</b>	<b>26 727</b>	<b>11 416</b>	<b>45 601</b>	<b>2 407</b>	<b>48 008</b>
Affectation du Résultat 2005			4 446	-4 446			
Mouvements Titres en autocontrôle				-186	-186		-186
Dividendes distribués en 2006			-1 113		-1 113	-669	-1 782
Variation de périmètre						-177	-177
Ecart de conversion				-313	-313	-116	-429
Retraitement réserves consolidées				15	15	-15	
Résultat consolidé 2006				9 710	9 710	1 308	11 018
<b>Capitaux propres au 31/12/2006</b>	<b>6 600</b>	<b>858</b>	<b>30 060</b>	<b>16 196</b>	<b>53 714</b>	<b>2 738</b>	<b>56 452</b>
Affectation du Résultat 2006			3 655	-3 655			
Mouvements Titres en autocontrôle			-215		-215		-215
Réduction du capital social	-600		-5 350	-215	-6 165		-6 165
Dividendes distribués en 2007			-1 100		-1 100	-788	-1 888
Variation de périmètre				-124	-124	-1 256	-1 380
Ecart de conversion				-487	-487	-35	-522
Retraitement réserves consolidées			-10		-10		-10
Résultat consolidé 2007				10 810	10 810	1 177	11 987
<b>Capitaux propres au 31/12/2007</b>	<b>6 000</b>	<b>858</b>	<b>27 040</b>	<b>22 525</b>	<b>56 423</b>	<b>1 836</b>	<b>58 259</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

(Les indications chiffrées sont exprimées en milliers d'€uros)

Les informations fournies seront classées de la manière suivante :

- I Faits significatifs au 31 Décembre 2007,
- II Informations relatives au périmètre de consolidation,
- III Principaux principes et méthodes comptables,
- IV Explications sur les postes du bilan et du compte de résultat des comptes consolidés 2007.

## I – FAITS SIGNIFICATIFS AU 31 Décembre 2007

Le Conseil d'Administration a mis en application le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 8 Juin 2007. La CIFE a racheté sur l'exercice 8,78 % de son capital, soit 29 000 actions pour un volume de **6 380 K€** puis a procédé à la réduction de son capital social de **600 K€** par annulation de 30 000 actions.

La CIFE a également procédé en 2007 au rachat de la participation minoritaire de 25 % de **FWE** pour **1 500 K\$** et a augmenté sa participation de 15 % dans le capital de la **SAS BRITTON** dont elle détient désormais 84,98 %.

## II - INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

## 2.1 Société consolidante

## Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises CIFE

Société Anonyme à conseil d'administration au capital social de 6 000 K€

Siège social : 59, rue La Boétie 75008 PARIS

N° SIREN : 855 800 413 – APE 6420 Z

Place de cotation : Euronext Paris – Eurolist C – ISIN FR0000066219

Les cœurs de métier du Groupe CIFE sont la construction (Bâtiment-Travaux Publics) et la promotion immobilière. Le Groupe est présent principalement en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

## 2.2 Sociétés consolidées par intégration globale

	SIREN	% Contrôle	% Intérêts	
<b>Activité BTP</b>				
SA ETPO	NANTES (44)	320 116 916	99,96 %	99,96 %
SAS SOMARÉ	CHERRÉ (72)	340 210 236	85,00 %	85,00 %
SAS BRITTON	PLABENNEC (29)	433 072 477	84,98 %	84,98 %
SAS SOVEBAT	HOLNON (02)	324 347 467	90,00 %	89,96 %
SARL GCCA	GRASSE (06)	414 536 847	100,00 %	99,99 %
SARL CAP 5000	SAINT NAZAIRE (44)	493 502 207	70,00 %	69,97 %
SAS COMABAT	FORT DE FRANCE (97)	333 882 058	89,99 %	89,99 %
SARL ETPO Martinique	LE LAMENTIN (97)	390 571 503	99,20 %	99,18 %
SAS ETPO Guadeloupe	BAIE MAHAULT (97)	394 832 919	84,81 %	84,81 %
SARL ETPO Guyane	CAYENNE (97)	408 594 455	99,00 %	99,00 %
SAS PICO Océan Indien	SAINTE CLOTILDE (97)	407 484 732	84,96 %	84,96 %
SARL ETPO Réunion	SAINTE CLOTILDE (97)	479 257 677	100,00 %	85,11 %
SA ETPC	DOUALA (Cameroun)		98,50 %	98,50 %
SA Jean NEGRI & Fils	FOS SUR MER (13)	383 421 989	85,00 %	84,96 %
SARL SEMAT	SAINTE SUZANNE (97)	414 863 688	100,00 %	85,11 %
SARL ECG	NANTES (44)	868 801 598	99,83 %	99,83 %
<b>Activités immobilières</b>				
FWE Co, Inc.	CUCAMONGA – Etats Unis (Californie)		100,00 %	100,00 %
HBC	CUCAMONGA – Etats Unis (Californie)		66,79 %	66,79 %
SAS OCEANIC Promotion	NANTES (44)	335 050 894	99,99 %	99,99 %
SARL IMMOBILIERE SANITAT	PARIS (75)	343 254 496	100,00 %	99,99 %
SCI CHANTENAY	NANTES (44)	332 988 013	60,00 %	60,00 %
SCI PALAIS ROYAL	SAINT RAPHAËL (83)	347 580 490	100,00 %	99,99 %
SCI LE CLOS DE LA PETITE GARDE	NANTES (44)	450 547 401	100,00 %	99,99 %
SCI SQUARE JOSEPHINE	NANTES (44)	431 359 652	100,00 %	99,98 %
SCI NANTES PORTE EST	NANTES (44)	437 806 052	100,00 %	99,99 %
SCI SQUARE FELICIEN	NANTES (44)	452 462 575	100,00 %	99,99 %
SCI SQUARE GRAND ROND	NANTES (44)	452 462 666	100,00 %	99,99 %
SCI NOUVEAU MONDE	NANTES (44)	452 462 864	70,00 %	69,99 %
SCI OREE MELINET	NANTES (44)	453 621 021	50,00 %	49,99 %
SCI ANTONIN	NANTES (44)	485 209 928	100,00 %	99,99 %
SCI 15, PLACE VIARME	NANTES (44)	491 160 545	100,00 %	99,99 %
SCI PARC COLETRIE	NANTES (44)	485 189 336	100,00 %	99,99 %
SCI PARVIS DE STE THERESE	NANTES (44)	488 691 767	100,00 %	99,99 %
SCI LE LITTORAL	NANTES (44)	489 642 421	100,00 %	99,99 %
SCI L'ARCHIPEL	NANTES (44)	494 944 804	100,00 %	99,99 %
SCI 37, LAMORICIERE	NANTES (44)	494 916 042	100,00 %	99,99 %
SCI ETOILES DE LOIRE	NANTES (44)	494 650 609	100,00 %	99,99 %
SCI TERRASSES DE L'OUCHETTE	NANTES (44)	493 999 445	100,00 %	99,99 %
SCI LES JARDINS DE PRESSENSÉ	NANTES (44)	501 181 655	100,00 %	99,99 %
SARL JULES VERNE IMOBILIARE	BUCAREST (Roumanie)	J40/10247/2005	70,00 %	70,00 %
SARL INTERMED TURISM	BUCAREST (Roumanie)	J40/17644/2003	100,00 %	70,00 %

### 2.3 Sociétés consolidées par intégration proportionnelle

SCI TEMPLAIS	NANTES (44)	420 531 994	35,00 %	35,00 %
SCCV DE GAULLE	NANTES (44)	448 947 069	50,00 %	50,00 %
SCI JARDINS D'EDEN	PARIS (75)	351 957 477	27,50 %	27,50 %
SCCV DUGUESCLIN I	LA BAULE ESCOUBLAC (44)	491 584 959	25,00 %	24,99 %
SCCV DUGUESCLIN II	LA BAULE ESCOUBLAC (44)	491 583 936	25,00 %	24,99 %
SCCV DUGUESCLIN III	LA BAULE ESCOUBLAC (44)	491 579 066	25,00 %	24,99 %

### 2.4 Sociétés mises en équivalence

SARL TETIS	BELLEVILLE SUR VIE (85)	394 453 237	48,98 %	48,96 %
------------	-------------------------	-------------	---------	---------

### 2.5 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Sept sociétés civiles immobilières en sommeil et/ou avec un programme immobilier terminé, sans impact sur les comptes consolidés sont exclues du périmètre.

### 2.6 Variations du périmètre de consolidation

261. Les SCI **EDEN PARK** et **PALME D'OR**, ne présentant plus d'activité, ont été liquidées.

262. Au cours de la période, sont entrées dans le périmètre les entités suivantes :

- CAP 5000 : Création d'une entité détenue à 70 % par le Groupe et dédiée aux travaux de plomberie générale,
- SCI 37, LAMORICIERE : Construction et promotion de logements à NANTES,
- SCI L'ARCHIPEL : Construction et promotion de logements à SAINT MALO,
- SCI ETOILES DE LOIRE : Construction et promotion de logements à NANTES,
- SCI LES JARDINS DE PRESSENSÉ : Construction et promotion de logements à NANTES,
- SCI TERRASSES DE L'OUCHETTE : Construction et promotion de logements à NANTES,
- SCCV DUGUESCLIN : Construction et promotion de logements résidentiels, en meublés, résidence de tourisme à DINAN.

Toutes ces SCI sont contrôlées à 100 % (via **ETPO** et **OCEANIC**).

Les SCCV du programme **DUGUESCLIN** sont contrôlées à 25 % (via **CIFE** pour 15 % et **ETPO** pour 10 %) et font l'objet d'une intégration proportionnelle.

### 2.7 Variation du pourcentage de participation et changement des méthodes de consolidation

La **CIFE** a acquis 15 % du capital de la SAS **BRITTON** aux actionnaires minoritaires.

La **CIFE** a acquis le solde des actions minoritaires, soit 25 % de sa filiale américaine **FWE**.

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est à signaler. Il n'y a eu aucun écart d'acquisition de constaté dans les comptes.

### 2.8 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 Décembre 2007

Néant

## III – PRINCIPAUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 3.1 Base de préparation des états financiers

#### 311 Référentiel

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 Juillet 2002, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2005, le Groupe **CIFE** établit ses comptes consolidés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les normes et interprétations nouvellement entrées en vigueur sur l'exercice 2007 ayant un impact sur les comptes du groupe, portent essentiellement sur :

- IFRS 7 : Informations sur les instruments financiers
- Amendement IAS 1 : présentation des états financiers

Les normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB et l'IFRIC et non encore en vigueur au 31 décembre 2007, n'ont pas fait l'objet d'une anticipation.

### 3.2 Principes et méthodes comptables

#### 321 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

#### Présentation des états financiers (IAS 1)

Le Groupe a retenu la possibilité de présenter son compte de résultat par nature.

### 322 Principes et modalités de consolidation

Pour les entreprises placées sous le contrôle exclusif de la CIFE (majorité des droits de vote en particulier) la méthode de l'intégration globale a été retenue.

Les sociétés contrôlées conjointement (partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés sans qu'il y ait prédominance en vertu d'un accord contractuel) sont consolidées par l'intégration proportionnelle. Cette méthode est également retenue pour toutes les SCI détenues au plus à 50 %.

Les sociétés en participation (SEP) constituées pour la réalisation de chantiers, avec d'autres partenaires, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Enfin, lorsque la société-mère dispose d'au moins 20 % des droits de vote et exerce une influence notable dans la gestion d'une société, la méthode dite de "Mise en équivalence" est adoptée. A la valeur comptable des titres est alors substituée une quote-part des capitaux propres augmentée du goodwill.

Toutes les sociétés du groupe clôturent leur exercice au 31 Décembre, à l'exception de certaines SCI de Promotion Immobilière qui arrêtent leurs comptes annuels au 30 Novembre. Elles établissent leur situation semestrielle au 30 Juin.

L'intégration des sociétés a été effectuée en appliquant la méthode dite de "consolidation directe".

### 323 Information sectorielle

Le Groupe présente son information sectorielle selon deux formats : - segmentation par activités et segmentation géographique. L'information sectorielle de premier niveau est présentée par pôles d'activités : BTP, activité immobilière. L'information sectorielle de second niveau est présentée par secteurs géographiques : France métropole, France DOM, reste du monde. Cette décomposition correspond à l'organisation interne et à la structure du Groupe.

### 324 Etats financiers des entités étrangères

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "Ecart de conversion" des capitaux propres consolidés.

#### Principaux taux de conversion

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture		Cours moyen annuel	
		2007	2006	2007	2006
EUROPE					
- Roumanie	Nouveau leu roumain	0,277185	0,295552	0,299312	0,283567
AMERIQUE DU NORD					
- Etats-Unis	Dollar US	0,679302	0,759301	0,724795	0,790451
AUTRES					
- Communauté financière africaine	Franc CFA	0,001524	0,001524	0,001524	0,001524

Convention : 1 unité monétaire locale = x euros

### 325 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales,
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement,
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

### 326 Comptabilisation des contrats de construction

#### Activités de construction

Pour l'ensemble de ces activités, la comptabilisation des contrats de construction s'effectue selon la méthode dite "à l'avancement". Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat, multiplié par le taux d'avancement réel de l'opération. Ce dernier correspond au rapport entre les coûts comptabilisés à la clôture et aux coûts budgétés de l'affaire.

Les contrats devant dégager une perte finale font l'objet d'une provision pour perte à terminaison inscrite au passif du bilan en provisions courantes. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de façon fiable, quel que soit le degré d'avancement.

#### Activité immobilière

Les règles d'appréciation de l'activité sont les suivantes :

Le chiffre d'affaires des opérations immobilières est comptabilisé selon la méthode de l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Permis de construire purgé de tous recours,
- Marché de travaux signé (ordre de service donné).
- Vente notariée ou contrat de promotion signé (e),

La marge dégagée se comptabilise au fur et à mesure de la comptabilisation du chiffre d'affaires réalisé sur le projet immobilier.

## 3.3 Actif non courant

### 331 Goodwills

Un goodwill est constaté, dans le cadre d'une opération de regroupement d'entreprises, lorsque la valeur des titres acquis est supérieure à la juste valeur des actifs et passifs et passifs éventuels identifiables. Les fonds de commerce inscrits au bilan des sociétés du Groupe sont regroupés dans le poste « Goodwill ». Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Lorsque la valeur recouvrable d'un goodwill est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est constatée. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité, estimée à partir de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par ces actifs. Par principe, une UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est une filiale opérationnelle. La perte de valeur d'une UGT peut être appréciée par le suivi d'indices tels que l'évolution et la qualité du carnet de commandes et de sa position de trésorerie.

En cas de goodwill négatif, celui-ci sera directement constaté en résultat.

### 332 Immobilisations incorporelles

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée. Elles comprennent principalement les logiciels informatiques.

### 333 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur les durées suivantes d'utilisation probables :

- Constructions, de 10 à 40 ans (selon méthodologie composant)
- Matériel et outillage, de 5 à 15 ans
- Matériel et mobilier de bureaux de 3 à 10 ans

Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durées d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts dans les actifs corporels.

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent significativement des estimations précédentes. Lorsque des incidences de perte de valeur sont identifiées, la valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable afin de déterminer l'éventuelle dépréciation.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 16-38)

Elles sont évaluées selon la méthode du coût historique reconstitué en tenant compte de durées d'amortissement spécifiques à chacun des composants identifiés. Le Groupe a choisi de ne pas utiliser l'option proposée par l'IFRS 1 consistant à assimiler par convention la juste valeur à la date de transition, comme base du coût historique.

#### Contrats de location financement (IAS 17)

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le groupe CIFE supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17. Les locations financement et crédits-bails correspondent intégralement à du matériel d'exploitation.

#### Immeubles de placement (IAS 40)

Le Groupe détient en propre un certain nombre d'immeubles dont il retire des loyers. Ceux-ci sont classés sous la rubrique "Immeubles de placement". Dans le cadre du principe de prudence et pour éviter tout impact de fluctuation immobilière sur ses comptes et capitaux propres, le Groupe présente ses immeubles de placement au bilan pour leur valeur nette comptable historique.

Une information concernant la juste valeur est indiquée dans le rapport de gestion et en annexes. La juste valeur est déterminée par des évaluations de tiers et actualisée en appliquant un coefficient d'indexation du prix du marché.

### 334 Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants incluent notamment les prêts et créances rattachés ou non aux participations et des immobilisations financières diverses : dépôts et cautionnements, participations diverses dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable.

Les lignes « prêts » et « dépôts, cautionnements et créances immobilisés » font partie de la catégorie des prêts et créances évalués au coût amorti.

Les titres de participation non consolidés sont enregistrés à leur coût historique.

Ces actifs financiers sont dépréciés par voie de provision si leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

### 335 Actifs financiers de gestion de trésorerie

Cette rubrique comprend les actifs de trésorerie correspondant à des placements à moyen et long terme. Leur liquidité est supérieure à 1 an. Ils sont valorisés à leur juste valeur.

## 3.4 Imposition différée

Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif. Elles résultent des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit sources d'impositions futures : (impôts différés passif) il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ; soit sources de déductions futures : (impôts différés actif) sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement et les déficits reportables.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes. Les impositions "France" ont été ajustées afin de tenir compte de l'incidence des changements de législation fiscale et des nouveaux taux d'imposition.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale.

Les impôts différés sont activés lorsqu'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice futur imposable.

## 3.5 Actif courant

### 351 Stocks et travaux en cours

Les stocks sont estimés, en règle générale, au PMP (prix moyen pondéré). La valorisation des travaux en cours est effectuée à un coût de revient technique.

Une provision pour dépréciation des "en-cours de production" et des "produits intermédiaires et finis" est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

### 352 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti diminué des pertes de valeur (estimées en tenant compte des possibilités effectives de recouvrement). Ces créances sont le plus souvent à court terme.

### 353 Autres créances courantes

Les autres créances sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti, diminué des pertes de valeur (estimées en tenant compte des possibilités effectives de recouvrement).

### 354 Instruments financiers

Cette rubrique comprend les comptes-courants bancaires et les équivalents de trésorerie correspondant à des placements à court terme, liquide, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont notamment constitués d'OPCVM monétaires et de certificats de dépôt. Ils sont valorisés à leur juste valeur. Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes.

### 3.6 Capitaux propres consolidés

#### 361 Titres d'autocontrôle

Les titres auto-détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, conformément au référentiel IFRS.

#### 362 Réserve de conversion

La réserve de conversion intègre :

- les écarts entre le cours historique et le cours de clôture sur l'actif net des filiales étrangères
- ainsi que l'écart sur le compte de résultat entre le cours moyen et le cours de clôture.

### 3.7 Passif non courant

#### 371 Dettes financières non courantes (part à plus d'un an)

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués à initialement à leur juste valeur puis au coût amorti. La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

#### 372 Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions passifs éventuels et actifs éventuels", des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources.

L'estimation du montant d'une provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation.

En général ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation des entreprises (cf. paragraphe 422 provisions courantes).

Elles incluent pour l'essentiel :

- les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises,
- Les provisions relatives aux redressements fiscaux notifiés, amendes du Conseil de la concurrence,
- Avantages au personnel.

#### 373 Provisions non courantes : avantages au personnel

Les avantages du personnel identifiés au sein du Groupe font l'objet de deux types de provisions :

- Les provisions créées au titre des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite. Le calcul de la provision est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière". L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :
  - Du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
  - Du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par métier, tranches d'âge et catégories,
  - Des salaires et appointements moyens,
  - D'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière indexé sur le taux d'inflation,
  - D'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite. Le taux d'actualisation est le taux IBOXX à la date d'établissement des comptes,
  - D'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie.
- Les provisions pour médailles du travail, dont les modalités de calcul sont similaires à celle de la provision IFC.

#### Avantages du personnel - Ecart actuariels sur régimes à prestations définies (IAS 19)

Le Groupe n'a pas opté pour l'imputation directement en capitaux propres des écarts actuariels prévue par l'amendement à l'IAS 19. Les écarts actuariels sont comptabilisés directement en charges.

### 3.8 Passif courant

#### 381 Avances et acomptes reçus sur commandes

Ils comprennent les avances et acomptes reçus des clients au démarrage des marchés travaux.

#### 382 Provisions courantes

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelque soit leur échéance estimée. Elles comprennent également la part à moins d'un an des provisions non directement liées au cycle d'exploitation.

Les provisions pour pertes à terminaison concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaires, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat déficitaire.

Les provisions pour litiges liées à l'activité concernent pour l'essentiel les litiges avec des clients, sous-traitants ou fournisseurs.

### 3.9 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions d'auto contrôle sont déduites du nombre d'actions. Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions serait, le cas échéant, ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise tels que les options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les actions gratuites.

### 3.10 Autres informations

#### Comparabilité des états financiers (en normes IFRS) :

Indépendamment des nouvelles normes IFRS applicables en 2007, les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués au 31 Décembre 2006 en normes IFRS, sont ceux appliqués au 31 Décembre 2007. Ils ne font donc pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des rubriques du bilan, du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie.

#### Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan font l'objet d'un reporting mis en œuvre à chaque clôture semestrielle et annuelle. La synthèse de ces engagements est présentée au paragraphe 4.9.

### Tableau des flux de trésorerie

Il est présenté selon IAS 7 et la recommandation CNC 2004-R-02. La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie,
- Découverts bancaires.

### 3.11 Informations relatives à la gestion des risques financiers

#### Exposition au risque de change

Le Groupe n'est pas exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes.

#### Exposition au risque de taux

Le résultat financier du Groupe n'est pas sensible à la variation des taux d'intérêt.

Certaines dettes à long terme sont soumises à des taux d'intérêt variables. Les dettes financières figurant au bilan sont toutefois largement inférieures à la trésorerie disponible placée.

Le compte de résultat du Groupe ne serait pas affecté par une fluctuation des taux d'intérêts européens

#### Exposition au risque de crédit et de contrepartie

Le groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance de ses clients. Il est exposé au risque de contrepartie dans le cadre de ses placements au sens large. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit et de contrepartie. Les analyses chiffrées relatives à ce risque sont exposées en notes 4122 et 4123.

#### Exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. Les échéances des dettes figurent en note 423.

## IV - EXPLICATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT 2007

### 4.1 ACTIF NON COURANT

#### 411 Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

##### 4111. Variation des immobilisations brutes

	Eléments			TOTAL	dt Cb- LocFi
	Incorporels	Corporels	Financiers		
- Valeurs brutes à l'ouverture	316	30 542	774	31 632	2 960
- Acquisitions et augmentations	77	6 184	287	6 548	353
- Cessions, diminutions et transferts	(58)	(1 498)	(292)	(1 848)	(1 395)
- Incidence de la variation du périmètre	-	609	(143)	466	-
- Incidence de la variation de change	-	(618) <sup>(1)</sup>	-	(618)	-
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>335</b>	<b>35 219</b>	<b>626</b>	<b>36 180</b>	<b>1 918</b>

(1) Sur actifs aux Etats-Unis suite à dépréciation du dollar vis-à-vis de l'euro en 2007

##### 4112. Variation des amortissements et des provisions

	Eléments			TOTAL	dt Cb- LocFi
	Incorporels	Corporels	Financiers		
- Amortissements et provisions à l'ouverture	284	15 842	186	16 312	1 052
- Dotations (nettes de reprises) de l'exercice	36	2 388	-	2 424	379
- Diminutions de l'exercice et transferts	(58)	(1 220)	-	(1 278)	(850)
- Incidence de la variation du périmètre	-	313	-	313	-
- Incidence de la variation de change	-	(300) <sup>(1)</sup>	-	(300)	-
<b>Montant des Amortissements et Provisions</b>	<b>262</b>	<b>17 023</b>	<b>186</b>	<b>17 471</b>	<b>581</b>

(1) aux Etats-Unis

##### 4113. Synthèse des valeurs nettes comptables

	Eléments			TOTAL	dt Cb- LocFi
	Incorporels	Corporels	Financiers		
Valeurs brutes à la clôture	335	35 219	626	36 180	1 918
Montant des Amortissements et Provisions	262	17 023	186	17 471	581
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>73</b>	<b>18 196</b>	<b>440</b>	<b>18 709</b>	<b>1 337</b>

##### 4114. Immeubles de placements

	2006	Variation	Variation Change (1)	2007
Valeurs brutes	6 507	10	- 606	5 911
Montant des Amortissements	2 871	169	- 283	2 757
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>3 636</b>	<b>- 159</b>	<b>- 323</b>	<b>3 154</b>

(1) aux Etats-Unis

Le Groupe présente ses immeubles de placements au bilan pour leur valeur nette comptable historique.

Les immeubles de placements sont localisés en France et également aux Etats-Unis.

La juste valeur estimée sur ces mêmes biens s'élève à **7 330 K€** (bases expertises 2006 actualisées en France et Février 2007 pour les Etats-Unis) au 31 Décembre 2007 contre **6 978 K€** au 31 décembre 2006.

Les immeubles de placement ont généré pour **839 K€** de revenus consolidés en 2007 contre **904 K€** en 2006.

##### 4115. Goodwill : Evolution et Répartition de la valeur nette

	Brut 2006	Variation	Brut 2007	Cumul Dépréc. 2007	Net 2007
Ecart d'acquisition	979	0	979	464	515
<b>Total</b>	<b>979</b>	<b>0</b>	<b>979</b>	<b>464</b>	<b>515</b>

#### 4116. Titres mis en équivalence

La mise en équivalence des titres de **TETIS** s'élève à **222 K€** au 31 Décembre 2007 contre **110 K€** au 31 Décembre 2006. Le pourcentage de participation est de 48,98 %. Au 31 Décembre 2007, le total des actifs s'élève à **1 048 K€** net. Le total des passifs hors capitaux propres s'élève à **595 K€**. Le chiffre d'affaires de la société s'élève à **2 089 K€**, le résultat net à **+ 230 K€** et la quote-part de résultat en consolidation à **+ 112 K€**.

#### 4117. Autres actifs financiers non courants

	Brut	Provision	Net 2007	Net 2006
- Titres de participation entités non consolidées	4	1	3	9
- Autres titres immobilisés	199	178	21	24
- Prêts	240	-	240	238
- Dépôts, cautionnements et créances immobilisées	183	7	176	317
<b>Total</b>	<b>626</b>	<b>186</b>	<b>440</b>	<b>588</b>

#### 4118. Autres actifs de gestion de trésorerie

Ils correspondent à des supports de placements de trésorerie dont la liquidité est supérieure à 1 an.

	2007	2006
- Contrats de capitalisation	5 614	3 540
- Valeurs mobilières de placements (OPCVM)	1 012	-
<b>Total</b>	<b>6 626</b>	<b>3 540</b>

#### 412 – Actif courant

##### 4121. Stocks et en cours

	2007	2006	Variation
- Matières et autres approvisionnements	874	373	501
- En cours de production	13 772	8 145	5 627
- Produits intermédiaires et finis	618	143	475
Total	15 264	8 661	6 603
Dépréciation	(2)	(2)	
<b>Valeurs Nettes</b>	<b>15 262</b>	<b>8 659</b>	<b>6 603</b>

La variation nette 2007 est de **6 603 K€** et se décompose ainsi :

- Variation stock (matières premières et autres approv.) :	501
- Variation stock (encours et produits finis) :	6 376
- Variation de la provision pour dépréciation :	0
- Incidence de variation de change :	- 274

##### 4122. Avances, clients, actif d'impôt, autres créances et comptes régulation

	2007			2006		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
- Avances et acomptes	124	-	124	646	-	646
- Créances clients et comptes rattachés	60 800	1 144	59 656	54 017	830	53 187
- Autres créances opérationnelles	11 285	-	11 285	6 016	8	6 008
- Actifs d'impôts courants (créances IS)	735	-	735	32	-	32
- Paiement d'avance	1 485	-	1 485	1 560	-	1 560
<b>Total</b>	<b>74 429</b>	<b>1 144</b>	<b>73 285</b>	<b>62 271</b>	<b>838</b>	<b>61 433</b>

L'exposition maximale au risque de crédit est de **73 285 K€** au 31 décembre 2007, contre **61 433 K€** au 31 décembre 2006.

##### 4123. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques de premier rang.

Les excédents de trésorerie sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire. Les supports d'investissements sont principalement des OPCVM ainsi que des titres de créances négociables (certificats de dépôts notamment) et assimilés. Ils sont évalués à leur juste valeur.

La trésorerie présentée dans le tableau du flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

	2007	2006
- Disponibilités	8 809	7 759
- Valeurs mobilières de placements (OPCVM)	22 305	25 279
- Titres de créances négociables et Certificats de dépôts	15 927	6 469
<b>Sous Total trésorerie active</b>	<b>47 041</b>	<b>39 507</b>
- Découverts bancaires	(2 717)	(1 288)
<b>Sous total trésorerie passive</b>	<b>(2 717)</b>	<b>(1 288)</b>
<b>Trésorerie Nette (liquidité &lt; 1 an)</b>	<b>44 324</b>	<b>38 219</b>
<b>Total Actifs de gestion de trésorerie (liquidité &gt; 1an)</b>	<b>6 626</b>	<b>3 540</b>
<b>Total Trésorerie</b>	<b>50 950</b>	<b>41 759</b>

#### 4.2 PASSIF DU BILAN

##### 421 Capitaux Propres

###### Politique de gestion du capital

La **CIFE** a mis en œuvre depuis Septembre 2006 des programmes de rachat d'actions. L'essentiel des actions acquises sur le marché en 2007 a été annulé dans le cadre de la réduction du capital social.

Le capital social au 31 Décembre 2007 est composé de 300 000 actions ordinaires d'un nominal de 20 €uros.

#### Evolution du nombre d'actions composant le capital

	2007	2006
Nombre d'actions composant le capital en début d'exercice	330 000	330 000
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice :		
- par division du nominal du titre		
- par augmentation de capital		
- par levée d'options de souscription d'actions		
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice :		
- par réduction de capital social	(30 000)	-
<b>Nombre d'actions composant le capital en fin d'exercice</b>	<b>300 000</b>	<b>330 000</b>

#### Evolution du capital social

	2007	2006
Capital social en début d'exercice	6 600	6 600
Augmentation de capital	-	-
Réduction de capital	(600)	-
<b>Capital social en fin d'exercice</b>	<b>6 000</b>	<b>6 600</b>

#### Actions propres

	2007	2006
Nombre d'actions en début d'exercice	3 571	2 501
Achat d'actions	29 000	1 070
Annulation d'actions	(30 000)	-
<b>Nombre d'actions en fin d'exercice</b>	<b>2 571</b>	<b>3 571</b>

Au cours de l'exercice 2007, CIFE a racheté 29 000 de ses propres actions pour un montant 6 380 K€, soit un prix moyen de 220,00 Euros l'action. Durant la même période, 30 000 actions ont fait l'objet d'une annulation par voie de réduction de capital pour une valeur globale de 6 165 K€.

#### 422 Etat des provisions courantes et non courantes

##### Provisions non courantes

	2006	Dotations	Reprises	Autres Mvts	2007
- Avantages au personnel	750	21	40	-	731

Hypothèses retenues	2006	2007
- Taux actualisation	4,60 %	5,48 %
- Taux inflation	1,50 %	1,50 %

##### Provisions courantes

	2006	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Mvts	2007
- Chantiers et travaux	2 568	852	440	1 507	88	1 561
- Activité immobilière	49	271	-	-	-	320
- Risques et litiges	310	170	-	-	-	480
- Charges diverses	33	-	-	10	-	23
<b>Total</b>	<b>2 960</b>	<b>1 293</b>	<b>440</b>	<b>1 517</b>	<b>88</b>	<b>2 384</b>

#### 423 Etat des dettes financières courantes et non courantes

	Dettes financières Courantes 2007 (a)	Dettes financières non courantes		Total Dettes financières Non courantes 2007 (b)	Total 2007 (a) + (b)	Total 2006
		+ 1/- 5 ans	+ 5 ans			
- Emprunts bancaires	2 963	713	947	1 660	4 623 <sup>(1)</sup>	1 081
- Emprunts sur location financement	315	289	-	289	604	894
- Emprunts et dettes financières diverses	-	-	65	65	65	67
- Concours bancaires créditeurs	2 718	-	-	-	2 718	1 289
<b>Total emprunts portant intérêts</b>	<b>5 996</b>	<b>1 002</b>	<b>1 012</b>	<b>2 014</b>	<b>8 010</b>	<b>3 331</b>
<b>Rappel au 31/12/2006</b>	<b>1 816</b>	<b>1 386</b>	<b>128</b>	<b>1 514</b>	<b>3 331</b>	<b>3 215</b>

(1) Dont endettement à taux variable : 2 944 K€.

L'ensemble des dettes financières correspond à des passifs évalués au coût amorti

#### 424 Variation de l'endettement net

	2006	Variation	2007
- Actifs de gestion de trésorerie	(3 540)	(3 086)	(6 626)
- Trésorerie et équivalent trésorerie	(39 507)	(7 534)	(47 041)
- Concours bancaires courants	1 288	1 429	2 717
<b>Trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie</b>	<b>(41 759)</b>	<b>(9 191)</b>	<b>(50 950)</b>
- Dettes financières long terme	1 514	500	2 014
- Dettes financières court terme	528	2 750	3 278
<b>Endettement net (ACTIF)</b>	<b>(39 717)</b>	<b>(5 941)</b>	<b>(45 658)</b>

#### 4.3 IMPOTS DIFFERES

	2006	Variation	2007
<b>Actif d'impôt non courant</b>			
- Impôts différés actif	29	- 20	9
<b>Passif d'impôt non courant</b>			
- Impôts différés passif	1 310	366	944
<b>Total</b>	<b>- 1 281</b>	<b>346</b>	<b>- 935</b>

	2006	2007
- Variation imposition différée	432	354
- Incidence de variation de change	- 15	9
- Incidence de variation de périmètre		- 17
<b>Ventilation de la variation</b>	<b>417</b>	<b>346</b>

**Ventilation des impôts différés 2007 :**

	2006	2007
- Décalages fiscaux	288	360
- Indemnités de fin de carrière	230	223
- Location financement	- 419	- 424
- Retraitements provisions réglementées	- 742	- 759
- Retraitements provisions	-	- 53
- Retraitements IAS 11 (avancement)	- 638	- 177
- Autres retraitements	-	- 105
<b>Total</b>	<b>- 1 281</b>	<b>- 935</b>

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait de leur récupération non probable représentent un montant de 47 K€ au 31 Décembre 2007 et concernent la filiale CAP 5000 au titre de son déficit reportable.

**4.4 COMPTE DE RESULTAT**

**441 Analyse des produits des activités ordinaires**

	2007	%	2006	%
Analyse par activité				
- BTP	160 359	89	135 578	89
- Activités immobilières	19 009	11	16 747	11
<b>Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>179 368</b>	<b>100</b>	<b>152 325</b>	<b>100</b>
<b>Variation (N - 1)</b>	<b>+ 17,7 %</b>		<b>+ 16,00 %</b>	
Analyse par zone géographique				
- France	125 954	70	109 066	72
- France DOM	44 619	25	37 080	24
- Reste du monde	8 795	5	6 179	4
<b>Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>179 368</b>	<b>100</b>	<b>152 325</b>	<b>100</b>
Variation de stocks de produits en cours	6 375		419	
Autres produits de l'activité	415		265	
<b>Total Produits des activités ordinaires</b>	<b>186 158</b>		<b>153 009</b>	
<b>Variation N - 1</b>	<b>+ 21,6 %</b>		<b>+ 17,70 %</b>	

**442 Autres Eléments du Résultat opérationnel**

	2007	2006
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>		
- Résultats sur cessions d'immobilisations	687	232
- Autres produits et charges	- 108	181
<b>Total</b>	<b>579</b>	<b>413</b>
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-</b>	

**443 Coût de l'endettement financier net**

	2007	2006
- Charges d'intérêts sur dettes financières	(282)	(68)
- Charges d'intérêts sur location financement	(22)	(30)
- Revenus issus des placements de trésorerie	1 500	1 090
<b>Total</b>	<b>1 196</b>	<b>992</b>

**444 Autres produits et charges financiers**

	2007	2006
- Dotations financières nettes	(140)	(8)
- Résultat sur écarts de changes nets	(570)	(179)
- Intérêts nets hors endettement	110	101
<b>Total</b>	<b>(600)</b>	<b>(86)</b>

**445 Impôt sur les bénéfices**

	2007	2006
- Impôt exigible	5 197	4 206
- Impositions différées	- 354	- 432
<b>Total</b>	<b>4 843</b>	<b>3 774</b>

Une intégration fiscale intervient entre CIFE et SARL IMMOBILIERE SANITAT (non significative).  
Une intégration fiscale intervient également entre les entités réunionnaises (PICO, SEMAT et ETPO Réunion)

#### 446 Taux d'impôt effectif

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'imposition de droit commun en vigueur en France et le montant d'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

	2007	2006
- Résultat consolidé de l'ensemble (1)	11 875	10 972
- Impôts sur les bénéfices	4 843	3 774
- Résultat avant impôt	16 718	14 746
- <b>Impôt théorique au taux d'IS de la société mère 33,33 %</b>	<b>5 572</b>	<b>4 915</b>
- Effet différences permanentes	143	70
- Effet différences de taux avec les filiales étrangères et DOM	- 881	- 1 014
- Effet des pertes fiscales	37	- 3
- Effet des autres impôts et crédit d'impôts	- 28	- 84
- Autres effets	-	- 110
- <b>Impôt réel</b>	<b>4 843</b>	<b>3 774</b>
- <b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>28,96 %</b>	<b>25,59 %</b>

(1) hors quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence

#### 4.5 RESULTAT PAR ACTION

	2007	2006
- Résultat net (part du Groupe en K€)	10 810	9 709
- Nombre d'actions	300 000	330 000
- Nombre d'actions sous déduction auto-contrôle	297 429	326 429
- <b>Résultat net par action (en €)</b>	<b>36,03</b>	<b>29,42</b>
- <b>Résultat net par action hors auto contrôle (en €)</b>	<b>36,34</b>	<b>29,74</b>

Il n'existe pas d'éléments à caractère dilutif. Le résultat dilué est équivalent au résultat net par action.

#### 4.6 INFORMATIONS SECTORIELLES

Métiers	2007			2006		
	BTP	Activité		BTP	Activité	
		Immobilière	Total		Immobilière	Total
- Chiffre d'affaires	160 359	19 009	<b>179 368</b>	135 578	16 747	<b>152 325</b>
- Résultat opérationnel	14 113	2 010	<b>16 123</b>	9 565	4 275	<b>13 840</b>
- Ct endettement financier net	1 214	- 18	<b>1 196</b>	907	85	<b>992</b>
- Impôts	- 4 993	150	<b>- 4 843</b>	- 3 185	- 589	<b>- 3 774</b>
- Résultat net (Part du Groupe)	9 960	850	<b>10 810</b>	6 605	3 104	<b>9 709</b>
- Immobilisations Nettes	16 521	2 922	<b>19 443</b>	12 569	3 373	<b>15 942</b>
- Investissements	6 516	32	<b>6 548</b>	2 999	23	<b>3 022</b>
- Trésorerie nette (yc actifs de gestion de trésorerie)	44 451	6 499	<b>50 950</b>	39 530	2 227	<b>41 757</b>
- Capitaux propres	57 202	1 056	<b>58 259</b>	52 281	4 171	<b>56 452</b>
- Dettes (hors provisions)	64 101	35 250	<b>99 351</b>	48 148	19 494	<b>67 642</b>

Zone Géographique	2007				2006			
	FRA	DOM	Monde	Total	FRA	DOM	Monde	Total
- Chiffre d'affaires	125 954	44 619	8 795	<b>179 368</b>	109 066	37 080	6 179	<b>152 325</b>
- Ct endettement financier net	1 004	222	- 30	<b>1 196</b>	852	62	78	<b>992</b>
- Immobilisations nettes	12 882	3 900	2 661	<b>19 443</b>	9 651	3 182	3 109	<b>15 942</b>
- Investissements	5 050	1 471	27	<b>6 548</b>	2 053	948	21	<b>3 022</b>
- Trésorerie nette (yc actifs de gestion de trésorerie)	32 502	15 071	3 377	<b>50 950</b>	33 769	6 138	1 850	<b>41 757</b>
- Capitaux propres	52 145	6 002	112	<b>58 259</b>	50 134	4 932	1 386	<b>56 452</b>
- Dettes (hors provisions)	58 995	23 549	16 807	<b>99 351</b>	46 798	14 861	5 983	<b>67 642</b>

#### 4.7 INFORMATIONS SOCIALES

##### 471 Effectifs

	2007	2006
- Cadres	113	100
- Employés, Agents de maîtrise	123	117
- Compagnons	412	368
	<b>648<sup>(1)</sup></b>	<b>585</b>

(1) Dont neuf collaborateurs affectés à la filiale **CAP 5000** créée en 2007.

##### 472 DIF (Droit individuel à la formation)

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce DIF sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision.

Au 31 Décembre 2007, le solde d'heures acquises au titre du DIF par l'ensemble des collaborateurs du Groupe s'élève à **33 844 heures** contre **26 010 heures** au 31 décembre 2006.

Ces heures valorisées à environ 500 K€ brut soit 333 K€ net d'impôts, non provisionnables, auraient impacté à la baisse nos réserves consolidées pour 233 K€ et notre résultat net de l'exercice pour 100 K€.

##### 473 Intérimaires

Le volume d'heures liées à la population en intérim s'élève à **345 000 heures** sur 2007 représentant un volume d'environ **7,5 M€**

#### 4.8 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées concernent notamment la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction.

##### 481 Rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration

Au titre de 2007, le montant des rémunérations brutes et jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration de CIFE, s'élève à **487 K€** dont **119 K€** versés par la société mère et **368 K€** par les autres sociétés consolidées. Ces rémunérations se décomposent pour **472 K€** de salaire brut et pour **15 K€** de jetons de présence.

Il n'existe aucune charge relative à des avantages postérieurs à l'emploi

##### 482 Autres parties liées

Le Groupe CIFE a comptabilisé sur l'exercice 2007 une charge de **23 K€** au titre de prestations de direction générale rendues par la **SAS ALFRED DE MUSSET**.

#### 4.9 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les cautions sur marchés données par les établissements bancaires s'élevaient au 31 Décembre 2007 à **30 061 K€** (72 % de l'encours étant par les filiales France métropole) contre **21 119 K€** au 31 Décembre 2006.

#### 4.10 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

##### 4101 Affectation du résultat 2007

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 Décembre 2007, le 15 Avril 2008. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire un dividende de **4,20 Euros** par action au titre de cet exercice

# CIFE

Société Anonyme au Capital de 6 000 000 Euros

Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS

R.C. PARIS B 855 800 413

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2007

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE du 13 juin 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société SA Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et méthodes comptables :

#### ● *Périmètre & méthodes de consolidation*

Le périmètre de consolidation et les modalités de consolidation des filiales sont décrits dans la note de l'annexe «II- Informations relatives au périmètre de consolidation». Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes de consolidation retenues et des informations fournies dans la note de l'annexe.

### Estimations comptables :

#### ● *Provisions courantes*

Votre société constitue des provisions courantes, tel que cela est décrit en notes 3.8.2 et 4.2.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à :

- apprécier les conclusions des commissaires aux comptes relatives à ces provisions dans le cadre de leur audit des comptes sociaux, sur les principales sociétés d'exploitation du périmètre de consolidation contributrices aux provisions courantes inscrites dans les comptes consolidés,
- à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée relatives à ces provisions.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Nantes, le 26 Mai 2008

Orvault, le 26 Mai 2008

**KPMG Entreprises**  
Département de KPMG S.A.

**RSM SECOVEC**

**Béatrice JESTIN**  
Associée

**Gilles LECLAIR**  
Associé

CIFE  
Comptes sociaux

I - Bilan au 31 décembre 2007

ACTIF (en Milliers d'euros)	NOTES	2 007			2 006
		Brut	Amortissements	Net	Net
Autres immobilisations incorporelles		10	4	6	9
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 - 2</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>9</b>
Terrains		90		90	142
Constructions		1 664	759	905	973
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles		47	25	22	25
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 - 2</b>	<b>1 801</b>	<b>784</b>	<b>1 017</b>	<b>1 140</b>
Participations	1a	9 948	61	9 887	8 494
Créances rattachées à des participations	1b	9 683		9 683	5 775
Autres titres immobilisés	1c	746	170	576	360
Autres Immobilisations financières		160		160	160
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 - 2</b>	<b>20 537</b>	<b>231</b>	<b>20 306</b>	<b>14 789</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>1 - 2</b>	<b>22 348</b>	<b>1 019</b>	<b>21 329</b>	<b>15 938</b>
Créances clients et comptes rattachés		195		195	165
Autres créances		281		281	89
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées	3a	23 951		23 951	29 905
Disponibilités et Comptes à terme	3a	1 050		1 050	10
Charges constatées d'avance		4		4	3
<b>Actif circulant</b>	<b>3</b>	<b>25 481</b>		<b>25 481</b>	<b>30 172</b>
Ecarts conversion Actif	4	229		229	194
<b>Total général</b>		<b>48 058</b>	<b>1 019</b>	<b>47 039</b>	<b>46 304</b>

PASSIF (en Milliers d'euros)	NOTES	2 007	2 006
		Net	Net
Capital (intégralement versé)		6 000	6 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport		858	858
Ecarts de réévaluation		2	12
Réserve légale		707	707
Réserves réglementées			
Autres réserves		22 435	26 000
Report à nouveau		3 895	3 340
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>8 460</b>	<b>3 655</b>
Amortissements dérogatoires	6	131	123
<b>Capitaux propres</b>	<b>5</b>	<b>42 488</b>	<b>41 296</b>
Provisions pour risques		269	234
Provisions pour charges		2	
<b>Provisions</b>	<b>7</b>	<b>271</b>	<b>234</b>
Emprunt et dettes financières divers		59	56
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>8</b>	<b>59</b>	<b>56</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		51	76
Dettes fiscales et sociales		651	339
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 516	4 294
Produits constatés d'avance		3	9
<b>Dettes</b>	<b>9</b>	<b>4 280</b>	<b>4 774</b>
Ecarts de conversion Passif	4		
<b>Total général</b>		<b>47 039</b>	<b>46 304</b>

## II - Compte de résultat

En Milliers d'euros	NOTES	2 007	2 006
Chiffres d'affaires	10a	1 238	1 039
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges <sup>(1)</sup>		23	22
Autres produits		9	
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>1 270</b>	<b>1 061</b>
Autres achats et charges externes		490	447
Impôts, taxes et versements assimilés		58	50
Salaires et traitements		259	179
Charges sociales		69	49
Dotations aux amortissements		72	72
Autres charges		7	3
<b>Total Charges d'exploitation</b>		<b>955</b>	<b>800</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>10</b>	<b>315</b>	<b>261</b>
Produits financiers de participations		7 560	3 312
Produits financiers de créances de l'actif immobilisé		338	240
Autres intérêts et produits assimilés		12	1
Reprises sur provisions et transferts de charges		1	33
Produits nets sur cession et placements de produits de trésorerie		889	782
<b>Total Produits financiers</b>		<b>8 800</b>	<b>4 368</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions		37	256
Charges financières sur participations SCI			33
Autres Intérêts et charges assimilées		44	51
Différences négatives de change		1	14
<b>Total Charges financières</b>		<b>82</b>	<b>354</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>11</b>	<b>8 718</b>	<b>4 014</b>
<b>Résultat courant (avant impôts)</b>		<b>9 033</b>	<b>4 274</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		771	42
Reprises sur provisions et amortissements			262
<b>Total Produits exceptionnels</b>		<b>772</b>	<b>304</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		67	172
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		171	4
Dotations aux amortissements et aux provisions		8	8
<b>Total Charges exceptionnelles</b>		<b>246</b>	<b>184</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>12</b>	<b>526</b>	<b>120</b>
Impôts sur les bénéfices	13	1 099	739
<b>Résultat Net</b>		<b>8 460</b>	<b>3 655</b>

(1) dont transferts de charges : 23 KE en 2006 et 22 KE en 2006

# CIFE

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

(Les indications chiffrées sont exprimées en milliers d'€uros)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice annuel 2007 dont le total est de **47 039 K€** et au compte de résultat dégageant un bénéfice de **8 460 K€**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2007.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15 Avril 2008 par le Conseil d'Administration.

La société **CIFE** établit les comptes consolidés.

### I – FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le Conseil d'Administration a mis en application le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 8 Juin 2007. La **CIFE** a racheté sur l'exercice 8,78 % de son capital, soit 29 000 actions pour un volume de **6 380 K€** puis a procédé à la réduction de son capital social de **600 K€** par annulation de 30 000 actions.

La **CIFE** a également procédé en 2007 au rachat de la participation minoritaire de 25 % de **FWE** pour **1 500 K\$** et a augmenté sa participation de 15 % dans le capital de la **SAS BRITTON** dont elle détient désormais 84,98 %.

### II – PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du Plan Comptable Général adopté par le comité de la Réglementation Comptable le 29 avril 1999 et du règlement CRC 2002-10 et 2004-06.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Immobilisations corporelles

A l'exception des biens ayant fait l'objet d'une réévaluation légale, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement.

- Constructions et bâtiments industriels	Entre 10 et 40 ans selon méthodologie composants suivante :
• Gros œuvre :	40ans
• Equipements techniques :	20 ans
• Aménagements intérieurs :	10 ans
- Matériel de transport	Entre 5 et 8 ans
- Matériel de bureau, informatique	Entre 5 et 10 ans

La valeur amortissable d'un actif est considérée égale à sa valeur brute.

Sur le plan fiscal, les rythmes et modes d'amortissements antérieurement retenus ont été maintenus. L'écart entre la dotation comptable et la dotation fiscale constitue un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel et entraîne une variation du compte "Provisions réglementées" correspondant (cf. § 6).

#### Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée au 31 décembre 1976. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres éventuellement corrigés pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values d'actifs, de développement et de rentabilité.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances qui présentent des difficultés de recouvrement font l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

#### Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en Euros sur la base du dernier cours de change. Les différences latentes de conversion sont inscrites dans les comptes transitoires « différences de conversion actif-passif ». Les pertes latentes de conversion font l'objet d'une provision pour risques.

#### Valeurs mobilières de placement et créances assimilées

Les supports d'investissements sont principalement des OPCVM ainsi que des titres de créances négociables (certificats de dépôt notamment). Ils sont évalués en coût historique qui correspond à la juste valeur en fin d'exercice comptable.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur valeur vénale est inférieure, à la date de clôture, à leur coût d'entrée en portefeuille.

#### Disponibilités et comptes à terme

Ce poste comprend les disponibilités bancaires ainsi que les comptes à terme débloqués.

#### Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contreparties attendues. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

### III – NOTES ANNEXES AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

#### 1 – Etat des Immobilisations

Immobilisations	01/01/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2007
Incorporelles	16	-	6	10
Corporelles	2 091	2	292	1 801
Financières				
* Titres de Participation	8 556	1 510	118	9 948
* Créances sur Participation	5 775	6 478	2 570	9 683
* Autres titres immobilisés	180	-	-	180
* Titres en auto contrôle	350	6 380	6 164	566
* Autres immobilisations financières	160	-	-	160
<b>TOTAL</b>	<b>17 128</b>	<b>14 370</b>	<b>9 150</b>	<b>22 348</b>

#### 1a - Mouvements significatifs sur les titres de participation :

- Achat des minoritaires de la **SAS BRITTON** (30 % du capital) pour **265 K€** puis cession de 15 %.

- Achat des minoritaires de **FWE** (25 % du capital) pour **1 236 K€**.

#### 1b - Etat des créances sur participations

Filiales	01/01/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2007	- 1 An	+ 1/- 5 Ans	+ 5 Ans
SAS OCEANIC Promotion	3 800	2 130	2 300	3 630	-	3 630	-
SA NEGRI	593	-	148	445	153	292	-
SARL JULES VERNE IMOBILIARE	1 260	3 175	-	4 435	-	4 435	-
FWE <sup>(1)</sup>	-	1 132	-	1 132	1 132	-	-
Intérêts courus	122	41	122	41	41	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 775</b>	<b>6 478</b>	<b>2 570</b>	<b>9 683</b>	<b>1 326</b>	<b>8 357</b>	<b>0</b>

(1) Monnaie d'origine : USD

#### 1c – Actions Propres

	01/01/2007	Augmentation	Diminution	2007
Nombre d'actions détenues	3 571	29 000	30 000	2 571
En % du capital	1,08 %	8,78 %	9,09 %	0,86 %
Valeur au bilan	350	6 380	6 164	566
Prix de revient unitaire	98,22	220,00	205,46	220,00
Cours de clôture en Euros	174,00	-	-	244,56

#### 2 – Etat des Amortissements et Provisions sur Immobilisations

Immobilisations	01/01/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2007
Incorporelles	7	2	5	4
Corporelles	951	70	237	784
Financières	232	-	1	231 <sup>(2)</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>1 190</b>	<b>72<sup>(1)</sup></b>	<b>243</b>	<b>1 019</b>

(1) Dont amortissements linéaires : 72 K€

(2) Dont 170 K€ concernant la Société Ouest Entreprises

#### 3 – Etat des Créances de l'Actif circulant

Désignation	2006	2007	- 1 An	Entreprises	
				Liées	Produits A Recevoir
Créances clients	165	195	195	195	195
Autres Créances	9	106	106	35	-
Groupe et Associés	80	175	175	175	-
Charges constatées d'avance	3	4	4	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>257</b>	<b>480</b>	<b>480</b>	<b>405</b>	<b>195</b>

#### 3a – Etat de la Trésorerie

	2007	2006
Titres non cotés (net)	-	-
Valeurs mobilières de placement et autres actifs de trésorerie	16 921	25 357
Titres de créances négociables (CDN)	7 030	4 548
Comptes à terme (CAT)	1 007	-
Disponibilités bancaires	43	10
<b>TOTAL</b>	<b>25 001</b>	<b>29 915</b>

Les excédents de trésorerie sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire.

Il n'y a pas de provisions pour dépréciations constatées au 31 Décembre 2007 sur les valeurs mobilières de placement.

#### 4 – Ecart de Conversion

Un écart de change actif a été comptabilisé pour **229 K€** et provisionné. Il couvre le risque de change sur le prêt accordé en dollars US à la filiale américaine **FWE**.

## 5 – Informations sur la variation des capitaux propres

Variation des Capitaux Propres	Capital			Résultat De L'Exercice	Total Capitaux Propres
	Social <sup>(1)</sup>	Primes	Réserves		
Situation au 31 Décembre 2006	6 600	870	30 170	3 655	41 296
Mouvements 2007 :					
. Réduction capital social	- 6 00		- 5 566		- 6 166
. Affectation résultat 2006			3 655	- 3 655	-
. Variation capitaux		- 10			- 10
. Distribution dividende 2006			- 1 100		- 1 100
. Résultat de l'exercice 2007				8 460	8 460
. Amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)			+ 8	-	8
<b>Situation au 31 Décembre 2007</b>	<b>6 000</b>	<b>860</b>	<b>27 168</b>	<b>8 460</b>	<b>42 488</b>

(1) En fin d'exercice, le capital social est composé de 300 000 actions au nominal de 20 Euros chacune, entièrement libérées.

Toutes les actions sont de même rang et détiennent les mêmes droits, à l'exception toutefois des 2 571 actions propres. Ces actions sont privées du droit de vote et du droit au dividende. Le dividende 2006 pour **120 K€** auto distribué au titre des actions en propre a été reversé au compte de report à nouveau.

## 6 – Etat des provisions réglementées

Désignation	01/01/2007	Dotations	Reprises	31/12/2007
. Amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	123	8	-	131
<b>TOTAL</b>	<b>123</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>131</b>

## 7 – Etat des provisions pour risques et charges

Désignation	01/01/2007	Dotations	Reprises	31/12/2007
Provisions pour risques :				
. Risques sur programmes immobiliers	40			40
. Pertes de change <sup>(1)</sup>	194	35		229
<b>Sous-Total</b>	<b>234</b>			<b>269</b>
Provisions pour charges :				
. Pertes des SCI	-	2		2
. Charges immobilières	-			0
<b>Sous-Total</b>	<b>-</b>			<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>234</b>	<b>37</b>		<b>271</b>

(1) Provision sur perte de change sur actif en dollars dotée à 100 % pour **229 K€**.

## 8 – Etat d'endettement

La société ne présente aucun endettement significatif vis-à-vis d'établissements de crédit.

La ligne des dettes financières diverses correspond à des dépôts reçus en garantie dans le cadre des activités de location.

## 9 – Etat des dettes

Désignation	Echéancier					Entreprises Liées	Charges A Payer
	2006	2007	- 1 An	+ 1/ - 5 ANS	+ 5 Ans		
Dettes financières et diverses	56	59	5	-	54	35	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76	51	51	-	-	-	13
Dettes fiscales et sociales	339	651	651	-	-	-	211
Groupes et Associés	4 240	3 414	3 414	-	-	3 385	-
Autres dettes	63	105	105	-	-	-	102
<b>TOTAL</b>	<b>4 774</b>	<b>4 280</b>	<b>4 226</b>	<b>-</b>	<b>54</b>	<b>3 420</b>	<b>326</b>

## 10 – Résultat d'exploitation

10a - Chiffres d'affaires par activité

Activités	2007	2006
Locations immobilières et mobilières	344	310
Prestations de services et divers	894	729
<b>TOTAL</b>	<b>1 238</b>	<b>1 039</b>

## 11 – Résultat financier

	2007	Dont Entreprises Liées	2006
Dividendes des filiales et produits des SCI	7 560	7 560	3 312
Produits des prêts sur participation	338	338	240
Autres intérêts et produits assimilés	12	12	6
Reprise de provision	1	-	33
Produits nets sur cessions et placements de Pdots de trésorerie	889	-	777
<b>Total des Produits</b>	<b>8 800</b>	<b>7 910</b>	<b>4 368</b>
Dotations aux amortissements et provisions	37	-	256
Charges d'intérêts comptes courants	44	42	51
Pertes SCI	-	-	33
Différence négative de change	1	-	14
<b>Total des Charges</b>	<b>82</b>	<b>42</b>	<b>354</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>8 718</b>		<b>4 014</b>

## 12 – Résultat exceptionnel

	2007
Produits sur opérations de gestion	1
Cession d'immobilisations corporelles, incorporelles	686
Cession d'immobilisations financières	85
<b>Total des Produits Exceptionnels</b>	<b>772</b>
Subvention équilibre ETPO Martinique	67
VNC d'immobilisations corporelles et incorporelles	53
VNC d'immobilisations financières	118
Dotations aux amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	8
<b>Total des Charges Exceptionnelles</b>	<b>246</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>526</b>
<b>Dont plus-values sur cession d'immobilisations</b>	<b>600</b>

## 13 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	BASE			IMPOT	
	Compte de Résultat	Réintégrations	Déductions	Total	à 33,33 %
Résultat courant	9 033	951	7 286	2 698	900
Résultat exceptionnel	526	42	0	568	189
<b>TOTAL</b>	<b>9 559</b>	<b>993</b>	<b>7 286</b>	<b>3 266</b>	<b>1 089</b>
			Contribution supplémentaire 3,3 %		10
			Montant total impôt sur les bénéfices		1 099

Une intégration fiscale intervient entre CIFE et SARL IMMOBILIERE SANITAT (non significatif).

## 14 – Situation latente

DECALAGES TEMPORAIRES	IMPOT THEORIQUE	
	BASE	33,33 %
Bénéfices 2007 des SCI	- 905	- 301,68
Charges non déductibles	- 2	- 0,6
Plus-values OPCVM	- 1	- 0,3
<b>TOTAL IMPOT SITUATION FISCALE LATENTE</b>	<b>- 908</b>	<b>- 302,5</b>

## 15 – Informations sociales

### 15a - Effectif réparti par catégorie

	2007	2006
ETAM	2 <sup>(1)</sup>	2 <sup>(1)</sup>
CADRES	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

(1) dont 2 à temps partiel  
dont 1 mis à disposition de l'entreprise

### 15b - Médailles du Travail, droit individuel à la formation (DIF), engagements de retraite

Dette actualisée	2007	2006
Médaille du travail	0	0
Engagements de retraite	3	2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

Ces éléments non significatifs ne font pas l'objet d'une provision au bilan.

Au 31 Décembre 2007, le volume d'heures acquis au titre du DIF par les collaborateurs de la société s'élève à 107 heures.

15c - Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

	31/12/2007
Rémunération brute versée aux membres du conseil d'administration	109
Jetons de présence	7
<b>TOTAL</b>	<b>116</b>

16 – Plan d'options d'achat ou de souscriptions d'actions

	2007	2006
Nombre d'options restantes	0	0

17 – Engagements financiers

17a - Dettes garanties par des sûretés réelles

Aucune des dettes inscrites au passif du bilan n'est garantie par des sûretés réelles.

17b - Engagements financiers

La société **CIFE** dispose d'une clause de retour à meilleure fortune sur les subventions d'équilibre versées à sa filiale **ETPO Martinique** pour un montant au 31 Décembre 2007 de **453 K€**.

18 – Filiales et Participations (cf tableau correspondant)

# CIFE

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS DETENUES PAR CIFE

Les informations figurant dans ce tableau concernent exclusivement les comptes sociaux des filiales

	Capital <sup>(1)</sup>	Capitaux propres autres que Capital <sup>(1), (2)</sup>	Quote-part du capital détenu (en % de contrôle)	Valeur Comptable des Titres détenus <sup>(3), (4)</sup>		Prêts et avances consentis par CIFE et non encore remboursés <sup>(3)</sup>	Montant des cautions et avals donnés par CIFE <sup>(3)</sup>	CA HT <sup>(3)</sup>	Résultat de l'exercice <sup>(3)</sup>	Dividendes encaissés par CIFE <sup>(3)</sup>
				Brute	Nette					
<b>A - Renseignements détaillés</b>										
<b>1 - Filiales (+50% du capital)</b>										
<b>France</b>										
SAS BRITTON (29-Plabennec)	80	921	84.98%	544	544			12 047	488	400
SAS COMBAT (Martinique)	160	3 322	89.99%	1 347	1 347			22 848	2 395	1 278
SA ETPO (44-Nantes)	2 300	5 634	99.95%	1 722	1 722			85 739	3 497	1 379
SAS ETPO GUADELOUPE	248	1 004	84.81%	201	201			5 835	295	1 025
SARL ETPO MARTINIQUE	8	-2	99.00%	8	8			81	0	
SARL ETPO GUYANE	408	446	99.00%	385	385			127	16	
SARL ECG (44-Nantes)	19	14	99.83%	26	26			199	12	23
SARL IMMOBILIERE SANITAT (75-Paris)	8	1	99.00%	64	9					
SAS OCEANIC PROMOTION (44-Nantes)	400	193	99.99%	548	548	3 671		1 065	7	1 000
SAS PICO OI (Ile de la Réunion)	40	1 769	84.96%	53	53			14 262	1 467	850
SAS SOMARE (72 Cherre)	300	672	85.00%	638	638			6 641	252	306
SARL GCCA (06-Grasse)	8	21	70.00%	5	5			6	7	
<b>TOTAL</b>				<b>5 540</b>	<b>5 485</b>	<b>3 671</b>		<b>148 849</b>	<b>8 437</b>	<b>6 262</b>
<b>Etranger</b>										
FWE Co, inc. (Californie - Etats-Unis)	5 000	648	100.00%	4 344	4 344	1 132			95	
SARL J. VERNE IMOBILIARE (Bucarest - Roumanie)	18	-2 836	70.00%	3	3	4 436			-738	
<b>TOTAL</b>				<b>4 348</b>	<b>4 348</b>	<b>5 567</b>			<b>-644</b>	
<b>2- Participations (10 à 50% du capital)</b>										
<b>France</b>										
SCCV DE GAULLE (44-Nantes)	1	1 613	50.00%	0.5	0.5			12 053	1 614	1 082
SCCV Du Guesclin I (44-La Baule)	2		15.00%	0.3	0.3					
SCCV Du Guesclin II (44-La Baule)	2		15.00%	0.3	0.3					
SCCV Du Guesclin III (44 - La Baule)	2		15.00%	0.3	0.3	37				
SEP Du Guesclin (44 - La Baule)	1.3		15.00%	0.2	0.2	70		550	593	65
<b>TOTAL</b>				<b>2</b>	<b>2</b>	<b>108</b>		<b>12 603</b>	<b>2 207</b>	<b>1 148</b>
<b>B - Renseignements globaux</b>										
<b>3 - Filiales non reprises au paragraphe 1</b>										
<b>France</b>				26	26	60		3 619	677	150
<b>Etranger</b>				20	20					
<b>4 - Participations non reprises au paragraphe 2</b>										
<b>France</b>				12	6	452		8 779	1 297	2
<b>Etranger</b>										
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>9 948</b>	<b>9 887</b>	<b>9 858</b>		<b>173 850</b>	<b>11 975</b>	<b>7 562</b>

NB : pour les filiales et participations étrangères, chiffres d'affaires et résultats de l'exercice sont convertis au taux de clôture.

(1) Données dans la monnaie locale d'opération

(2) y compris le résultat de l'exercice

(3) en KE

(4) Pour SARL ECG, dont Ecart de réévaluation de 2 KE.

## RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2003	2 004	2 005	2 006	2 007
<b>I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
- Capital social en KE (Nominal 20 € par action)	7 074	6 600	6 600	6 600	6 000
- Nombre d'actions ordinaires existantes	353 700	330 000	330 000	330 000	300 000
- Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes					
- Nombre maximal d'actions futures à créer					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
<b>II - OPERATIONS &amp; RESULTATS DE L'EXERCICE (en KE)</b>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	898	893	941	1 039	1 238
- Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements & provisions (1)	4 426	10 984	4 534	4 434	9 675
- Impôts sur les bénéfices	303	575	599	739	1 099
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements & provisions (1)	4 430	10 089	4 446	3 655	8 460
- Résultat distribué au titre de l'exercice (2)	1 061	1 089	1 122	1 221	<b>1 260</b>
<b>III - RESULTAT PAR ACTION (en Euros)</b>					
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements & provisions (1)	11.65	31.54	11.93	11.20	28.59
- Résultat après impôts, participations des salariés et amortissements & provisions (1)	12.53	30.57	13.47	11.08	28.20
- Dividende net attribué à chaque action (2)	3.00	3.30	3.40	3.70	<b>4.20</b>
<b>IV - PERSONNEL</b>					
- Effectif moyen (en nombre d'employés)	3	3	3	3	3
- Montant de la masse salariale en KE	122	119	136	179	259
- Montant des sommes versées au titre des charges sociales et des avantages en KE	27	26	39	49	69

(1) Déduction faite des reprises sur provisions devenues sans objet (selon les recommandations de l'AMF)

(2) Au titre de 2007 : Sous réserve de l'approbation de la 3ième résolution de l'AG du 13 Juin 2008

**CIFE**

**INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DETENUES AU 31 DECEMBRE 2007**

	Nbre titres Détenus par CIFE	Nbre titres composant le Capital	% détenu par CIFE	Valeur nominale du titre	Valeur Brute d'inventaire	Valeur nette d'inventaire
1-Titres de placement et de participation dont la valeur d'inventaire est inférieure à 15 K€. par catégorie :						
- Actions et parts France					13	13
- Actions et parts Etranger						
2- Titres de placement et de participation dont la valeur d'inventaire est supérieure à 15 K€. par catégorie :						
<b>a) Actions et Parts</b>						
SA CIFE (actions propres)	2 571	300 000	0.86%	20 €	566	566
SA ETPO	114 950	115 000	99.96%	20 €	1 722	1 722
SARL ECG	1 198	1 200	99.83%	16 €	26	26
SARL IMMOBILIERE SANITAT	495	500	99.00%	16 €	64	9
SAS BRITTON	6 798	8 000	84.98%	10 €	544	544
SAS COMABAT	8 999	10 000	89.99%	16 €	1 347	1 347
SAS ETPO GUADELOUPE	13 145	15 500	84.81%	16 €	201	201
SAS ETPO GUYANE	25 245	25 500	99.00%	16 €	385	385
SAS OCEANIC PROMOTION	24 997	25 000	99.99%	16 €	548	548
SAS OUEST ENTREPRISES	20 122	225 000	8.94%	11 €	180	9
SAS PICO INDIEN	2 124	2 500	84.96%	16 €	53	53
SAS SOMARE	25 500	30 000	85.00%	10 €	638	638
<b>Sous-total</b>					<b>6 273</b>	<b>6 048</b>
<b>b) Sicav, FCP et certificats de dépôts</b>					<b>24 958</b>	<b>24 958</b>
3- Participations dans les sociétés immobilières dont les actions ne sont pas admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs françaises					41	35
4 - Participations dans les sociétés étrangères dont les actions ne sont pas admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs françaises					4 367	4 367
<b>Total général</b>					<b>35 652</b>	<b>35 421</b>

# **CIFE**

**Société Anonyme au Capital de 6 000 000 Euros**  
**Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS**  
**R.C. PARIS B 855 800 413**

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES** **Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SA Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### **Titres de participations et créances rattachées**

Comme indiqué dans les notes « Immobilisations financières » et « Créances », votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation et des créances rattachées.

Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par votre société et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci, appelle de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci, sont mentionnées globalement pour l'ensemble des mandataires et non de façon individuelle.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nantes et Orvault, le 26 mai 2008

Les commissaires aux comptes

**KPMG Entreprises**  
Département de KPMG S.A.

**RSM Secovec**

**Béatrice JESTIN**  
Associée

**Gilles LECLAIR**  
Associé

# CIFE

Société Anonyme au Capital de 6 000 000 €uros

Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS

R.C. PARIS B 855 800 413

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2007

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

### • Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1 – Prêts accordés par la société CIFE à ses filiales

Votre société a octroyé des prêts rémunérés à moyen et court terme aux filiales suivantes :

Filiales concernées	Personnes concernées	Date d'autorisation du CA	Montant initial (€)	Taux d'intérêts	Durée	Objet	Encours au 31/12/2007	Produits financiers de la période
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret	08/06/2007	3 100 000 €	5% fixe	2 ans	Financement projet immobilier	3 100 000 €	77 074 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret	08/06/2007	75 000 €	5% fixe	2 ans	Financement projet immobilier	75 000 €	1 865 €
SAS Oceanic Promotion	Bernard Théret & Jean Bruder	11/04/2007	1 500 000 €	T4M + 1.25%	3 ans	Financement projet immobilier	1 500 000 €	54 312 €
SAS Oceanic Promotion	Bernard Théret & Jean Bruder	17/10/2007	630 000 €	T4M + 1.25%	3 ans	Financement projet immobilier	630 000 €	2 239 €
FWE	Daniel Tardy	08/06/2007	1 131 716 €	CAT 30 jours	1 an	Financement	1 131 716 €	24 679 €

### 2 – Subvention d'équilibre à la filiale ETPO Martinique

Personne concernée : Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué

Nature et objet : Suivant autorisation du Conseil d'Administration du 17/10/2007, la société CIFE a accordé, eu égard à la situation financière de la filiale ETPO Martinique, une subvention d'équilibre assortie d'une clause de retour à meilleure fortune.

Modalités : Sur 2007, cette subvention s'élève à 62 000 €.

Cette filiale avait déjà obtenu une subvention d'équilibre assortie d'une clause de retour à meilleure fortune sur l'exercice 2006 pour un montant de 105 000 €.

### • Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### 1 – Contribution groupe

Personnes concernées : Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué  
Daniel Tardy, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général  
Jean Bruder, Administrateur  
Olivier Tardy, Administrateur

Nature et objet : Les filiales versent à la société CIFE une contribution groupe calculée sur la base de 0,6 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

Modalités :

Sociétés concernées	Montant HT perçu par la CIFE sur 2007
SAS Britton	72 283 €
SAS Comabat	133 044 €
SA ETPO	516 299 €
SA ETPO Guadeloupe	38 920 €
SAS Somare	40 242 €
SAS PICO OI	84 115 €
<i>Total</i>	<i>884 903 €</i>

## 2 – Locations de biens immobiliers

Personnes concernées : Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué  
Daniel Tardy, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général  
Jean Bruder, Administrateur  
Olivier Tardy, Administrateur  
Nicole Durieux, Administrateur

Nature et objet : Mise à disposition de biens immobiliers moyennant une participation aux loyers et charges.

Modalités :

Sociétés concernées	Montant HT perçu par la CIFE sur 2007
SA ETPO	161 264 €
SAS Alfred de Musset	183 €
<i>Total</i>	<i>161 447 €</i>

## 3 – Contribution aux frais de direction et prestations administratives

Personnes concernées : Daniel Tardy, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général  
Jean Bruder, Administrateur  
Nicole Durieux, Administrateur

Nature et objet : Contribution aux frais de direction et de prestations administratives.

Modalités :

Sociétés concernées	Montant HT versé par la CIFE sur 2007
SARL ECG	30 000 €
SAS Alfred de Musset	22 963 €
<i>Total</i>	<i>52 963 €</i>

## 4 – Avances en compte courant consenties à la CIFE

Personnes concernées : Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué  
Daniel Tardy, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général

Nature et objet : Avances en compte courant consenties à la société CIFE par certaines filiales du groupe et par le Président du Conseil d'Administration.

Modalités :

Sociétés concernées	Montant de l'avance en Compte courant au 31/12/07	Intérêts sur avance	Observations
SAS ETPO Guadeloupe	1 350 963 €	42 050 €	Rémunération au taux de 3.8622%
SA ETPC	1 903 820 €		Avance non rémunérée
SARL ETPO Martinique	62 000 €		Avance non rémunérée
FWE	35 697 €		Avance non rémunérée
<i>Total</i>	<i>3 352 480 €</i>	<i>42 050 €</i>	

Personne concernée	Avance en Compte courant	Intérêts sur avance	Observations
Tardy Daniel	20 562 €	1 849 €	Rémunération au taux fiscalement déductible : 5.41%

## 5 – Avances en compte courant consenties par la CIFE

Personnes concernées : Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué  
Daniel Tardy, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général  
Jean Bruder, Administrateur  
Olivier Tardy, Administrateur

Nature et objet : Avances en compte courant consenties par la société CIFE à la filiale ETPO.

Modalités : Le montant des intérêts, calculés au taux de 3.95%, s'élève à 8 456 € pour l'exercice 2007.

## 6 – Prêts accordés par la société CIFE à ses filiales

Votre société a octroyé des prêts rémunérés à moyen et court terme aux filiales suivantes :

Filiales concernées	Personnes concernées	Date d'autorisation du CA	Montant initial (€)	Taux d'intérêts	Durée	Objet	Encours au 31/12/2007	Produits financiers de la période
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret	24/06/2005	656 180 €	5% fixe	2 ans	Acquisition titres Intermed	656 180 €	32 809 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret	24/06/2005	6 562 €	5% fixe	2 ans	Financement exploitation	6 562 €	328 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret	24/06/2005	88 000 €	5% fixe	2 ans	Financement exploitation	88 000 €	4 400 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret	24/06/2005	260 000 €	5% fixe	3 ans	Financement exploitation	260 000 €	13 000 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret	23/06/2006	100 000 €	5% fixe	2 ans	Financement exploitation	100 000 €	5 000 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret	17/10/2006	150 000 €	5% fixe	2 ans	Financement exploitation	150 000 €	7 500 €
SAS Oceanic Promotion	Bernard Théret & Jean Bruder	13/10/2005	2 300 000 €	T4M + 1.25%	3 ans	Financement projet immobilier	0 €	20 031 €
SAS Oceanic Promotion	Bernard Théret & Jean Bruder	13/10/2005	1 500 000 €	T4M + 1.25%	3 ans	Financement projet immobilier	1 500 000 €	76 071 €
SA Négri	Bernard Théret & Jean Bruder	24/06/2005	298 500 €	3.5% fixe	5 ans	Financement matériel	155 748 €	6 739 €
SA Négri	Bernard Théret & Jean Bruder	13/10/2005	465 000 €	3.5% fixe	5 ans	Financement matériel	288 660 €	12 074 €

Nantes et Orvault, le 26 mai 2008

Les commissaires aux comptes

**KPMG Entreprises**  
Département de KPMG S.A.

**RSM Secovec**

**Béatrice JESTIN**  
Associée

**Gilles LECLAIR**  
Associé

## Assemblée Générale Mixte du 13 Juin 2008

## PROJET DE RESOLUTIONS PROPOSEES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## I – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## PREMIERE RESOLUTION

(Approbation du bilan et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 Décembre 2007)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'Administration sur les opérations de la Société pendant l'exercice 2007, du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice, des rapports du Président et des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne, approuve les comptes annuels 2007 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

## DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2007)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations du Groupe pendant l'exercice 2007 et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de cet exercice, approuve les comptes consolidés 2007 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2007.

## TROISIEME RESOLUTION

(Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2007)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir constaté que le bénéfice distribuable au titre de l'exercice s'élève à 8 460 099,14 Euros, approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration. En conséquence, elle décide que :

- Le bénéfice net de l'exercice s'élevant à :	8 460 099,14 €
- Augmenté du report à nouveau précédent de :	3 895 017,15 €
- Formant un total de :	12 355 116,29 €

Sera réparti comme suit :

- Affectation à la réserve facultative	7 565 195,24 €
- Distribution aux 300 000 actions d'un dividende global de 4,20 € par action	1 260 000,00 €
- Prélèvement, pour être reportée à nouveau, de la somme de :	3 529 921,05 €

TOTAL	12 355 116,29 €
-------	-----------------

En conséquence, le dividende net total est fixé à 4,20 Euros par action. La date de paiement sera décidée par le Conseil d'Administration du 13 juin 2008 qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale.

Il est précisé, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que ce dividende sera éligible à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts ou sera soumis sur option du bénéficiaire à un prélèvement libératoire de 18 % (article 117 quater du nouveau Code général des impôts).

Au cas où, lors de la mise en paiement, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte report à nouveau.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions effectuées au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (par action) :

Exercice 2004	Sommes distribuées (en euros)	Nombre d'actions concernées	Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 50% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 167 210	353 700	3,30
Exercice 2005			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 122 000	330 000	3,40
Exercice 2006			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 221 000	330 000	3,70

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

*(Approbation des conventions visées par l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve ledit rapport et les opérations qui y sont mentionnées.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

*(Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour le rachat et la vente, par la société de ses propres actions)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 à L. 225-212 du Code de commerce, du titre IV du livre II du Règlement général de l'autorité des marchés financiers et du règlement n° 2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, autorise le Conseil d'Administration à acheter des actions de la Société dans la limite d'un nombre d'actions représentant 10 % du capital social.

L'Assemblée décide que ces achats pourront être réalisés en vue des affectations suivantes, dans le respect des textes susvisés et des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers :

- Soit pour la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce,
- Soit pour l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par les dispositions légales applicables, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- Soit attribution d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de tout Plan d'Epargne d'Entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail,
- Soit participation aux résultats de l'entreprise,
- Soit pour la conservation et la remise ultérieure d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opération de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société,
- Soit de les annuler à des fins d'optimisation du résultat par action ou en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée décide de fixer à **300 €uros** par action le prix maximal par action auquel la Société pourra effectuer ces achats. En conséquence, le montant total des acquisitions hors frais ne pourra pas dépasser **9 000 000 €uros**.

Les achats, cessions ou transferts de ces actions pourront être effectués à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur, et en conformité avec les règles déterminées par le règlement de l'autorité des marchés financiers concernant les conditions et périodes d'intervention sur le marché, en une ou plusieurs fois et par tous moyens y compris par négociation de blocs, offres publiques ou par utilisation de produits dérivés admis aux négociations sur un marché réglementé ou de gré à gré, y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange initiée par la Société ou visant les titres de la Société.

Les actions acquises pourront être cédées notamment dans les conditions fixées par l'Autorité des Marchés Financiers de sa position du 6 Décembre 2005 relative à la mise en œuvre du nouveau régime d'achat d'actions propres.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix huit mois à compter du jour de la présente Assemblée. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, celle précédemment accordée par la cinquième résolution de l'Assemblée Générale du 8 juin 2007.

La Société devra informer, conformément à la réglementation en vigueur, l'Autorité des marchés financiers des achats, cessions, transferts réalisés et plus généralement procéder à toutes formalités et déclarations nécessaires.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, lequel pourra les déléguer conformément à l'article L. 225-209, alinéa 2 du Code de commerce, pour décider de la mise en œuvre de la présente autorisation et en fixer les modalités, notamment pour ajuster le prix d'achat susvisé en cas d'opérations modifiant les capitaux propres, le capital social, ou la valeur nominale des actions passer tous ordres de Bourse, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

## **II – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

#### **SIXIEME RESOLUTION**

*(Autorisation de réduction du capital par annulation d'actions propres détenues par la Société)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce :

- Autorise le Conseil d'Administration à annuler tout ou partie des actions acquises dans le cadre de la mise en œuvre de l'autorisation donnée par la cinquième résolution de la présente Assemblée ou en vertu d'autorisations de même nature antérieures, dans la limite de 10 % du capital par périodes de vingt-quatre mois, soit un nombre maximal de 30 000 actions, et à réduire corrélativement le capital social de la Société, en une ou plusieurs fois, de la valeur nominale des actions, et à imputer la différence entre la valeur d'achat des actions annulées et leur valeur nominale sur tout poste de prime et réserve disponibles.
- Donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation à son Président, pour réaliser cette ou ces réductions de capital, constater la ou les réductions de capital, passer les écritures comptables correspondantes, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes informations, publications et formalités nécessaires.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

**(Augmentation de capital par incorporation de réserves – Attribution d'actions gratuites)**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de majorité et de quorum requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'Administration, décide d'augmenter le capital social, pour le porter de **6 000 000 d'€uros à 24 000 000 d'€uros** par voie d'incorporation de la réserve facultative à concurrence de **18 000 000 d'€uros**.

Cette augmentation sera réalisée par la création de 900 000 actions nouvelles d'un montant nominal de 20 €uros, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 3 actions nouvelles pour une action ancienne.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les limites légales, pour :

- Fixer la date d'effet de cette augmentation de capital,
- Procéder à tous ajustements rendus nécessaires par cette augmentation,
- Accomplir tous actes, formalités, déclarations en conséquence de cette décision et notamment déterminer le nombre d'actions nouvelles de 20 €uros à émettre en fonction du nombre d'actions de 20 €uros existant à cette date,
- Attribuer gratuitement 3 actions nouvelles pour 1 action ancienne.,
- Modifier l'article 6 des statuts relatif au montant du capital social et à la valeur nominale des actions ainsi que l'article 12.5 des statuts fixant le nombre d'actions de la Société dont doit être propriétaire chaque Administrateur,
- Et plus généralement, faire directement ou par mandataire tout ce qui sera utile ou nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée.

### **III – DISPOSITIONS COMMUNES**

#### **HUITIEME RESOLUTION**

**(Pouvoirs)**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration, à son ou ses mandataires, et au porteur d'une copie ou d'extrait des présentes aux fins d'accomplir tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

---